

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

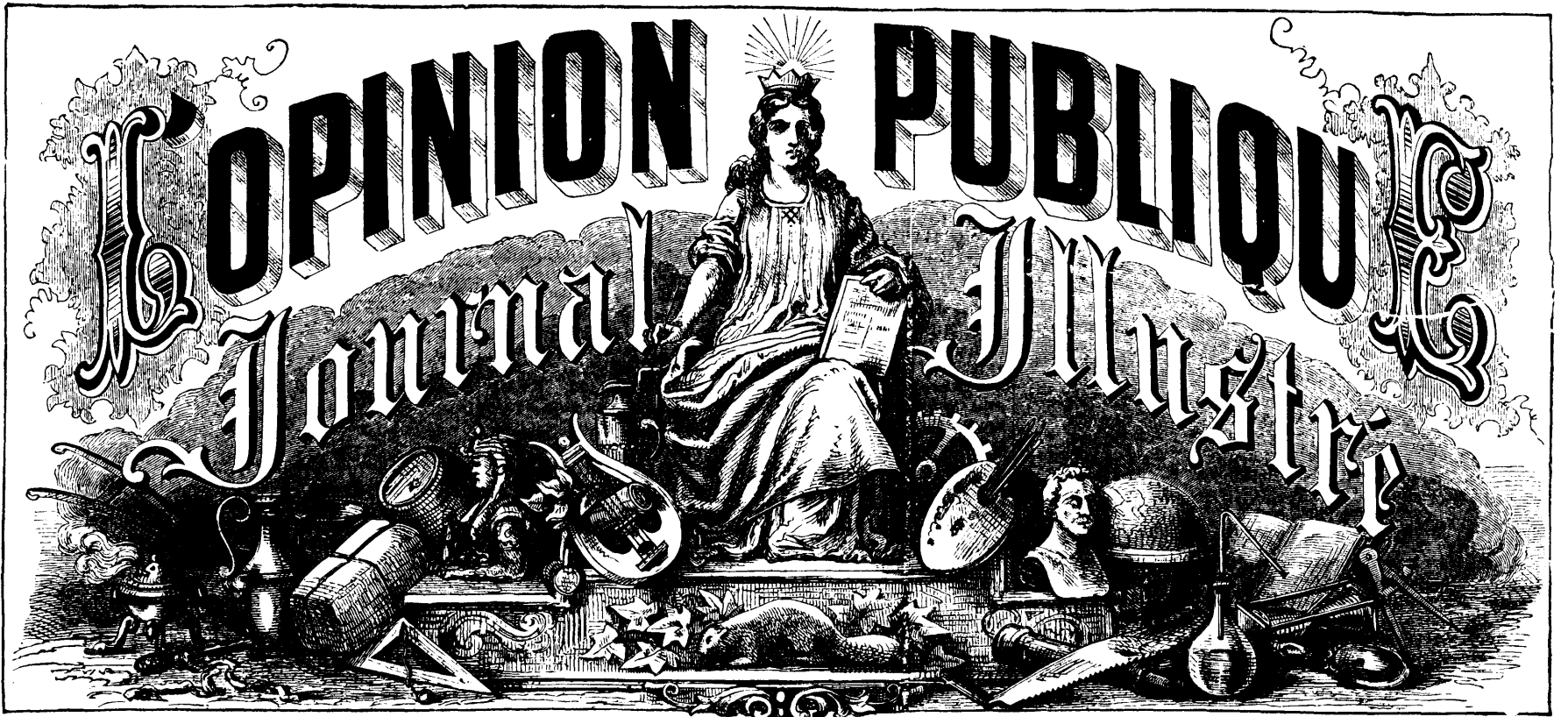
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE SERMENT

M. Citrouillard est un citoyen éclairé qui aime à dire que le temps c'est de l'argent. Il dit cela surtout à l'époque des élections, et jamais on ne la vu perdre sa journée pour aller voter en faveur du candidat de son choix.

M. Citrouillard sait allier son intérêt avec son devoir; il a découvert

qu'il est avec la loi des accommodements.

Son procédé est à la fois simple et ingénieux. Il sait l'heure où les agents du candidat passeront chez lui pour le conduire au poll, et à cette heure-là il a invariablement affaire à l'extrémité de son champ. Mais madame Citrouillard est à la maison. Elle reçoit les agents avec cette politesse qui la distingue, et s'informe d'un air étonné de ce qui lui vaut l'honneur de leur visite. Ils s'expliquent. Elle est de plus en plus étonnée, car, vraiment, elle avait oublié que l'élection avait lieu ce jour-là; son mari se mêle si peu de politique! Bref, elle accepte deux dollars, et renvoie son monde avec cette politesse qui ne cesse pas de la distinguer; puis elle continue de vaquer à ses occupations. Tout à coup elle s'aperçoit que son digne mari a oublié sa pipe à la maison, et comme madame Citrouillard cherche toujours à faire plaisir à M. Citrouillard, elle se hâte de lui envoyer porter cette pipe par un de ses enfants. M. Citrouillard reconnaît une fois de plus l'excellent cœur de madame Citrouillard. Il interrompt son travail pour allumer son brûle-gueule, tout en réfléchissant au bonheur de posséder une bonne femme. Mais, chose étrange, transition singulière! lancé sur la voie des réflexions, M. Citrouillard se trouve bientôt sur le chemin du poll, où il arrive tout joyeux pour donner son vote.

Là, on lui présente la formule du serment que voici :

Vous jurez "que vous n'avez reçu aucune chose, et qu'aucune chose ne vous a été promise, soit directement, soit indirectement, pour vous engager à voter à cette élection. Ainsi, Dieu vous soit en aide."

Et il jure en conscience. En effet, il dit qu'il n'a rien reçu. Si on lui parle des deux piastres données à sa femme, il répondra que ce n'est pas son affaire, que madame Citrouillard est libre de ses actions.

Voilà un exemple des trop nombreux faux serments qui se commettent le jour des élections parlementaires. Les circonstances varient; au fond c'est toujours la même chose. Les candidats ou leurs amis ont l'esprit fort inventif: ils achètent de l'électeur des poules, un cheval borgne, une vieille charrette, à des prix fabuleux; ils font à ses enfants des présents princiers; ils louent cinquante voitures dans un seul village; et que sais-je encore? Le tout de façon que l'électeur puisse se dire qu'il n'a pas été question de son vote dans le marché.

Le subterfuge est évident, et comment expliquer qu'on ait, malgré tout, le courage de prêter le serment exigé par la loi?

Dans certains cas, c'est de la malhonnêteté pure et simple de la part de l'électeur; c'est, le plus souvent, chez lui fausse conscience; toujours c'est un oubli des lois de l'honneur.

La preuve que les électeurs sont des honnêtes gens qui se font une fausse conscience, c'est que, pris chacun en particulier dans les transactions journalières, ils sont irréprochables. M. Citrouillard tout le premier, qui ne vote

que moyennant valable considération, se ferait scrupule, comme on dit, de voler une tête d'épingle. Il semble que pour lui les choses d'élections sortent des règles ordinaires. Au fait, n'est-ce pas cela ce que l'on enseigne au peuple? Que lui disent les meneurs d'élections, c'est-à-dire, en général, les hommes les plus intelligents de la paroisse? Ils lui disent qu'il faut être honnête, payer ses dettes, exécuter les contrats, respecter le serment; mais, d'un autre côté, ils sollicitent eux-mêmes le peuple à la malhonnêteté en temps de lutte électorale: ils le pressent, le menacent même, et lui préparent les moyens de se parjurer le moins possible. Quoi d'étonnant que des hommes peu éclairés, ainsi poussés par leurs guides naturels, finissent, l'intérêt personnel aidant à tromper, leur jugement, par croire qu'ils ne se parjurent pas du tout? On arrive de la sorte à avoir deux morales, une pour la politique, et une autre pour la vie privée.

Et les lois de l'honneur!..... Ah! sans doute, il n'y a rien de plus contraire au point d'honneur que de vendre son vote et de mentir ensuite la main sur l'Évangile; aussi bien ne faut-il compter sur l'honneur qu'à défaut d'autres moyens pour gouverner les hommes. L'honneur est un orgueil ou une vanité; ce n'est point la conscience, ni le frein du devoir, ni la religion, et ne saurait y suppléer complètement. C'est d'ailleurs un sentiment qui suppose la culture de l'esprit, une certaine délicatesse d'éducation que les classes populaires ne possèdent pas encore. Ce moyen ne serait donc pas assez universel, quand même il ne serait pas insuffisant en soi. Prévoist-Paradol a exprimé dans un style magique cette dernière idée: "On voit souvent," dit-il, au bord de quelque ruisseau, un arbre profondément atteint par le temps; le tronc est largement ouvert, le bois y est détruit, il ne contient guère qu'un peu de pourriture; mais son écorce vit encore, la sève y peut monter, et, chaque année, il se couronne de verdure, comme au beau temps de sa jeunesse; il reste donc fièrement debout et peut même braver plus d'une tempête. Voilà l'image fidèle d'une nation que le point d'honneur soutient encore après que la religion et la vertu s'en sont retirées."

Au dire de ce sage, qui n'était pas un catholique, c'est donc dans la religion, la vertu, la conscience d'un chacun, qu'il faut chercher la garantie de l'observance fidèle des lois. Pour le cas qui nous occupe il suffirait peut-être bien souvent d'en appeler à l'intelligence de l'électeur, qui, dans notre pays, est toujours un homme suffisamment religieux. En effet, le mot "indirectement," contenu dans la formule du serment, atteint tous les détours de la fraude, mais n'en signale aucun, et il est certain qu'une foule d'électeur n'en comprennent pas toute la portée. Ce n'est qu'un seul mot d'ailleurs, et un mot échappe facilement à l'oreille de l'homme, par exemple, qui, ne sachant pas lire, n'est guère familier avec les phrases interminables de nos statuts. Il y aurait une expérience à faire, ce serait, après avoir déferé ce serment à une dizaine d'individus du sixième rang d'une paroisse quelconque, de leur demander de dire, encore sous serment, si le mot "indirectement" se trouve dans la formule: combien d'entre eux pourraient l'affirmer d'une manière positive? Quoiqu'il en soit, une énumération des procédés de corruption indirecte les plus connus ne serait pas de trop à la suite de cet adjectif. C'est ce que proposait M. Laframboise, si je ne me trompe, dans un des projets

de loi électorale qu'il a soumis à la législature de Québec. Interroger l'électeur vaudrait peut-être encore mieux. Tel qui souscrirait sans effort à la formule, n'hésiterait pas à dire que, l'autre jour, le fermier du candidat lui a vendu du blé à bon marché.

Nous parlons ici, bien entendu, seulement de ceux qui se font une fausse conscience ou ne se rendent pas compte du serment exigé par la loi; quant à ceux qui se parjurent sciemment, on devrait les poursuivre sans merci, car ce sont de mauvais citoyens, des hommes dangereux dont l'exemple est funeste, l'influence démoralisatrice. Nous aimons à croire que le nombre en est petit; mais les dernières enquêtes faites devant les tribunaux suffisent à éveiller des craintes sérieuses. Que penser de ces individus qui jurent aujourd'hui qu'un candidat leur a donné cent ou deux cents piastres, qu'ils en ont dépensé les trois quarts, et qu'ils ne s'attendent pas à remettre le reste, et qui, le jour de l'élection, avaient juré n'avoir rien reçu ni directement ni indirectement! Quel jour ont-ils fait un faux serment?

Ah! ces enquêtes sont un triste scandale. Si elles ne devaient contribuer à une réforme radicale, elles feraient condamner la loi actuelle elle-même, dont l'esprit est néanmoins excellent.

Hâtons-nous de mettre la dernière main à cette loi. Nous parlions la semaine dernière de quelques amendements à faire; ceux que nous venons d'indiquer ne sont pas moins urgents.

OSCAR DUNN.

AGRICULTURE

Suite.

ÉLEVAGE DU BÉTAIL

Cette partie de l'industrie agricole a été longtemps négligée par nos cultivateurs; mais le haut prix auquel se vendent les beaux animaux depuis quelques années, il faut le reconnaître, a presque remédié à ce mal, grâce surtout aux efforts des sociétés d'agriculture subventionnées par le gouvernement, de sorte que tout en augmentant le nombre du bétail on en a beaucoup amélioré la qualité.

Depuis le recensement de 1734, le nombre des bestiaux s'est augmenté dans les proportions indiquées par ce tableau :

ANNÉES	CHEVAUX	BETES A CORNES	MOUTONS	COCHONS
1734	3,056	33,179	19,815	23,646
1831	146,686	389,706	543,343	295,137
1844	146,700	469,851	602,821	197,935
1851	185,343	592,318	649,523	258,587
1861	248,515	816,972	682,829	286,400

Dans son rapport sur le recensement de 1851, M. Hutton estime la valeur du bétail à \$24,533,416 et le recensement de 1861 la fixe à \$25,731,798, ce qui donne une augmentation de \$1,248,382.

L'élevage du bétail est une grande source de richesse pour nos cultivateurs, qui le vendent à des prix très élevés pour l'exportation aux États-Unis. Pendant l'année 1872, cette exportation a été comme suit :

Chevaux.....	5,136	valant.....	\$494,664
Bêtes à cornes.....	3,301	"	105,508
Moutons.....	76,415	"	210,478
Cochons.....	397	"	1,990
Volailles.....		"	56,892

Valeur totale..... \$869,532

PRODUITS DES ANIMAUX

Ces produits représentent une grande somme de richesse. Il est regrettable que les recensements n'en disent absolument

rien jusqu'à 1851. A compter de cette époque, voici ce que nous trouvons dans les statistiques officielles :

Table with 3 columns: Produits, 1851, 1861. Rows include Beurre, Fromage, Laine, Lard, Bœuf.

Les exportations de ces produits en 1872 accusent un progrès considérable. Elles sont ainsi énumérées dans les tableaux du commerce :

Table with 3 columns: Produits, Quantité, Valeur. Rows include Beurre, Fromage, Lard, Bœuf, etc.

Valeur totale exportée..... \$6,019,449

Il est évident que le produit annuel des animaux, ajoutant ce qui est employé dans le pays pour la consommation à ce qui est exporté, excède \$12,000,000. C'est un chiffre qui parle pour lui-même.

Si nous récapitulons tous ces chiffres, nous trouvons que l'agriculture fournit pour \$13,575,795 de produits à l'exportation annuelle, dont \$7,204,952 pour les animaux et leurs produits, et \$6,370,743 pour les produits du sol et de l'agriculture proprement dite.

INDUSTRIE DOMESTIQUE

La cherté des marchandises importées, surtout pendant les dernières années de la domination française, a fait contracter à nos cultivateurs la bonne habitude de fabriquer eux-mêmes une grande partie de ces marchandises.

Table with 3 columns: Produits, 1851, 1861. Rows include Etouffée foulée, Flanelle, Toile, Sucre d'érable.

La production du sucre d'érable était de 681,212 livres en 1831 et de 2,272,457 livres en 1844. Elle n'a guère augmenté depuis 1861, à raison de l'extension des défrichements qui enlèvent chaque année des milliers d'érables à la production du sucre.

Dans beaucoup de familles, on fabrique du cidre et d'autres liqueurs semblables en grandes quantités, surtout du vin de rubarbe, qu'on extrait de cette plante en la faisant passer dans le pressoir.

Un autre article que nos cultivateurs fabriquent en énorme quantité, c'est le tabac. Il en a été récolté 444,819 livres en 1851 et en 1861. Aujourd'hui la récolte est infiniment plus considérable.

Il ne nous reste plus qu'à ajouter quelques autres chiffres pour faire connaître exactement les conditions dans lesquelles se trouve notre agriculture.

En 1860, la population agricole de la Province était de 105,784 cultivateurs. La valeur des terres s'élevait au chiffre énorme de \$171,513,069 ; celle des instruments aratoires à \$7,357,202 ; celle du bétail à \$25,781,798 et celle des produits de jardins et de vergers à \$854,659.

Table with 3 columns: Produits, Valeur. Rows include minots de blé, d'orge, de seigle, etc.

Table with 3 columns: Produits, Valeur. Rows include minots de graine de foin, tonnes de foin, livres de houblon, etc.

Table with 3 columns: Produits, Valeur. Rows include minots de pommes de terre, de maïs, de navets, etc.

Table with 3 columns: Produits, Valeur. Rows include livres de beurre, de fromage, de lard, etc.

Table with 3 columns: Produits, Valeur. Rows include livres de beurre, de fromage, de lard, etc.

Table with 3 columns: Produits, Valeur. Rows include verges d'étoffe, de flanelle, de toile.

La valeur de tous ces produits réunis s'élève au chiffre imposant de \$32,412,034 par année. Ce chiffre, cependant, ne comprend pas les produits de la basse-cour, le tabac, dont il a été récolté 444,819 livres en 1851, le cidre, les pommes, les autres fruits et une foule d'autres articles fabriqués par nos femmes de campagne, en sorte qu'on peut l'accepter sans craindre l'exagération.

M. Hutton, dans ses remarques sur le recensement de 1851, donne pour cette année les chiffres suivants relativement à la valeur des produits :—bétail, \$19,256,732 ; grain, \$6,681,964 ; autres produits, \$9,773,072 ; lard et bœuf, \$2,657,180.

Table with 4 columns: Produits, 1851, 1861, Augmentation. Rows include Bétail, Grains, Autres produits, Lard et bœuf.

Cette comparaison accuse un progrès très-marqué, surtout dans la production des céréales.

Pour avoir la valeur du revenu annuel de l'agriculture, il faut ajouter à ces \$32,412,034 la valeur des animaux qui sont vendus chaque année, en outre de ce qui en est gardé sur la ferme et tué pour la consommation de chaque famille : c'est à peu près le cinquième. Or, comme la valeur du bétail était de \$25,781,798 en 1861, ce cinquième s'élève à \$5,156,359.

La population de la Province s'est accrue de 7.2 pour cent depuis 1861. Si l'on suppose que l'agriculture a progressé dans la même proportion, il faut donc ajouter 7.2 pour cent aux chiffres de 1861 pour avoir l'état actuel de notre agriculture.

J. C. LANGELIER.

A MON AMI E. D.

Qu'importe que le jour finisse et recommence
Quand d'une autre existence
Le cœur est animé ?

ALFRED DE MUSSET.

Dans ces gros froids d'hiver, ami, lorsque la neige
Crie et grince, le soir, sous le pied des passants ;
Quand le vent soufflé fort et que Janvier assiége,
Comme un soldat le fort, tes verrous blanchissants,

Que de fois sous ton toit, où l'amitié fidèle
Offre malgré le temps un abri pour ton cœur,
Ne suis-je pas venu, morne, traînant de la peine
Comme l'oiseau blessé, y chercher le bonheur !

Que de fois, dans ces nuits de vague tristesse,
Où l'on sent sur son front peser le doigt de Dieu,
N'ai-je pas ressenti revivre ma jeunesse
Assis à tes côtés, à la clarté du feu !

Ah ! vois-tu, j'ai compris dans ce siècle de doute,
Où le calme jamais n'attend le pèlerin,
Que le destin, aussi, t'avait mis sur ma route
Pour comprendre mon cœur, pour me rendre la main.

Et puis j'ai dit alors :—Viennent les jours d'orage !
Viennent les jours de deuil, de misère et d'ennui !
Qu'importe ? le soleil disperse le nuage....
Et tu restes toujours quand tant d'autres m'on fui.

TAUMA.

Quebec, 4 Nov. 1874.

LA VISION DU FOU

(Traduit du Recueil du Colonel G. W. Patten)

Il est fou ! disent-ils,—parce qu'hélas ! je tâche
En criant de calmer mon cerveau tout en feu ;
Et si je danse, on vient me saisir, on m'attache,
Et la chaîne me rive à cet énorme pieux.
Je veux chanter : voyez déjà mon gai sourire ;
La douleur passe vite et le chagrin s'en va ;
Mes pleurs sont essayés, maintenant je puis rire,
Le plaisir me saisit et m'entraîne déjà.

Venez, gais compagnons, que nous rions ensemble !
Suis-je fou ?... Et pourtant, je me souviens !... un jour,—
Je n'avais qu'elle,—on vint me l'enlever ! Il semble
Que c'était pour une heure ; et ce fut pour toujours !
Et l'on me garde ici, moi !—Je suis plein de joie,
Je ne veux plus pleurer, puis-que cela déplaît.
Pourtant, lorsque je ris pour que l'on me renvoie,
On m'enchaîne plus fort. Hélas ! qu'ai-je donc fait !

Hier pendant la nuit, j'ai vu la lune pâle
Descendre vers la mer et danser sur les flots.
Saisissez-la ! Voyez, elle enfonce, et son râle
Court sur la vague avec un bruit de sours sanglots.
Et le soleil, là-bas, au moment de paraître
A brûlé, ce matin, des horizons entiers.
Gardez ! qu'on le saisisse, et que l'on vienne mettre
Le soleil et la lune avec moi prisonniers,

Cette étoile, là-haut, dans son azur voltige,
D'une façon qui semble en dehors de la loi ;
Courez vite la prendre : ils sont tous fous, vous dis-je,
Les étoiles, la lune et le soleil et moi !
Accourz ! les voici qui détachent mes chaînes,
Et voici son image ; elle revient ! Mon Dieu,
Soyez béni !—Le sang court brûlant dans mes veines,
Ah !... Ma prison s'éclaircit,.... et ma tête est en feu !...

NAP. LEGENDRE.

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'ART ET LA POESIE

"La loi de l'Art c'est la loi de la Vie."
E. HELLO.

DE LA POÉSIE LYRIQUE (Suite.)

VI

DE LA POÉSIE LYRIQUE CHEZ LES ITALIENS

Nous entrons enfin dans la littérature moderne. Le champ est immense. Ne vous effrayez pas cependant. J'aurai plus vite fini de vous dire ce que je sais que ce que je ne sais pas. Je ne prétends nullement être complet. Je dis ce que je sais. C'est là mon goût. Ce n'est pas celui de tout le monde, je le sais bien ; mais quel homme raisonnable saurait me le reprocher ?

Les premiers Italiens qui aient essayé la poésie lyrique avec succès, et dont l'émotion simple et naïve et la grâce charmante n'ont pas été surpassées, sont des saints, des religieux étrangers à tout autre amour que l'amour de Dieu et de la sainte Annavreté. Il n'est pas besoin de rappeler ici cette vie si merveilleuse de St. François d'Assises, ces délicieuses et naïves légendes qui forment son histoire. Elles proviennent qu'il avait dans son cœur et son imagination une source inépuisable de poésie. C'est qu'il avait dans son cœur une source inépuisable d'amour. La *bonnie du soleil* dont il dicta à ses frères toutes les idées à la suite d'une extase est plein de cet amour de la nature et de Dieu, de cette piété gracieuse et naïve, de cet enthousiasme simple, doux et calme comme l'extase, qui formaient le caractère distinctif de sa vertu comme de son talent.

St. François ignorait les règles de la versification. Les frères mettaient en vers ses sentiments et ses idées sans leur ôter leur aimable parfum de simplicité et de naïveté. Le Frère Pacifique qui, dans le mon le était appelé le "roi des vers," employait son temps à mettre en vers ces touchantes effusions d'une âme angélique, et les chantait au milieu du peuple.

Le plus célèbre des poètes franciscains fut le B. Jacopone de Lodi qui chanta dans la langue populaire les charmes de la Pauvreté, et en latin quelques-uns des plus hauts sujets de la religion chrétienne, l'amour maternel de Marie devant la crèche et au pied de la croix. Ces deux hymnes sont des chefs-d'œuvre, le second surtout, le *Stabat mater dolorosa*. La liturgie catholique, disait Ozanam, n'a rien de plus touchant que cette complainte si triste, dont les strophes monotones tombent comme des larmes ; si douce qu'on y reconnaît bien une douleur divine et consolée par des anges ; si simple enfin dans son latin populaire, que les femmes et les enfants en comprennent la moitié par les mots, l'autre moitié par le chant et par le cœur.

Ces hommes simples et naïfs, dont le génie était tout entier dans la sainteté, furent les prédecesseurs de Dante. La *Divine Comédie* est peut-être le chef-d'œuvre de la lyre comme de l'épopée chrétienne. Ce n'est pas ce qu'on est convenu d'appeler un poème lyrique ; mais nous y retrouvons, surtout dans les chants enflammés du *Purgatoire* et du *Paradis*, l'hymne religieux et l'ode philosophique à son plus haut degré d'enthousiasme et de grandeur. Et la patrie, qui en a chanté le souvenir et les larmes, les joies et les regrets, comme cet illustre banni de Florence, qui sait "combien est amer le pain de l'étranger et combien il est dur de monter et de descendre l'escalier d'autrui ?" Il n'y a rien de semblable en Italie ni ailleurs.

Pétrarque, qui vient après lui, ne s'éleva jamais à ces hauteurs. Il est harmonieux et tendre ; mais il n'a jamais de ces visions d'amour, de ces transports d'enthousiasme. Il a perdu cette naïveté charmante, cette simplicité plus belle que tous les ornements, cette mâle tendresse, ce calme sublime, cette sérénité rayonnante, cet enthousiasme, ces colères et ces transports qui se succèdent dans l'âme du poète Florentin. Au lieu de ces sujets sublimes qu'affectionnait Dante, Pétrarque a chanté toute sa vie les beaux yeux d'une femme. Ses chants patriotiques ont plus de douceur que de force, et, en général, sa poésie un peu molle et recherchée a plus de grâce, de délicatesse et d'harmonie que d'inspiration lyrique.

J'avoue ne rien connaître de *Filicaja* et de *Guidi* qui eurent crédit au dernier siècle.

Plus près de nous Alexandre Manzoni trouva de nobles inspirations dans sa foi religieuse et son patriotisme. Ses hymnes sacrés sans avoir tout l'enthousiasme qu'on pourrait désirer, ont une gravité noble et religieuse. Son ode sur la mort de Napoléon, le *cinq mai* a de belles inspirations que Lamartine n'a pas toujours égales. Le poète français lui a volé ses plus belles strophes sans égaler sa noble simplicité.

VII

POÉSIE LYRIQUE CHEZ LES ESPAGNOLS

Henara me semble le poète le plus véritablement lyrique de l'Espagne. Je n'ai rien vu chez les modernes de comparable à son ode sur la victoire de Lépante. Inspiré par la poésie des psaumes, de Moïse et des Prophètes, ce chant sublime respire comme ses modèles la confiance en Dieu, l'ivresse du triomphe, l'imprécation contre l'orgueil des ennemis. Il est plein d'enthousiasme et de majesté.

Dans le même temps l'âme séraphique de Ste. Thérèse exhalait des cantiques d'amour et d'ineffable tendresse pour Dieu. Un religieux, *Luis de Léon*, rappelait dans des poésies religieuses d'une simplicité sublime les émotions saintes de la lyre chrétienne au quatrième siècle. C'est l'enthousiasme et la libre ferveur de l'imagination religieuse dans la langue la plus pure et la plus belle de l'Espagne. C'est le soupir pieux de l'âme solitaire qui, dans le silence du cloître, entrevoit le ciel. Aucune poésie n'approche de cette sérénité céleste, de cette mélancolie sans tristesse et sans douleur, de cette élévation si douce, si simple et si gracieuse. Aucune lyre humaine n'a chanté avec plus de suavité et d'onction les immortelles espérances de l'âme chrétienne et les charmes de l'amour divin.

L'Hymne pour l'Ascension, la Nuit Serene et la Vie du Ciel sont des chefs-d'œuvre.

Réola est le poète des grandes ruines et des grandes désolations. Ses poésies sont pleines d'une majestueuse douleur.

Presque tous les poètes Espagnols ont puisé leurs inspirations dans la guerre, l'amour, la patrie et la religion.

Ce grand amour de la religion et de la patrie a inspiré de nos jours des chants élevés à une femme de génie, Dona Gomez.

Elle a subi l'influence de Lamartine et de Victor Hugo sans rien prendre toutefois de la vague monotonie et de l'indécision du premier ou des témérités du second.

Je ne cite que les grands noms. On voit que l'Espagne ne cédait à aucune nation la palme de la poésie lyrique.

VIII

DE LA POÉSIE LYRIQUE CHEZ LES ALLEMANDS

Je ne suis pas enchanté de la lyre allemande. Je n'ai jamais eu d'attrait pour le vague et le nuage.

Dans ses odes religieuses Klopstock comme toujours se perd dans les nuages et sa pensée est indécise et insaisissable.

Ulhand rappelle Lystée. Sa lyre hardie et populaire souffle l'ardeur des combats et rappelle l'Allemagne à ses mœurs naïves et cordiales, à sa liberté, à son indépendance.

IX

L'écueil de la lyre allemande était cette indécision nuageuse, cette mystique obscure et souvent inintelligible.

En France la poésie lyrique rencontra d'autres écueils, la sécheresse et la précision d'une langue dont la clarté et la facilité sont les premiers mérites.

On connaît les excentricités de Ronsard. Malherbe fit la réaction. Aussi timide que son devancier avait été téméraire.

Ce qu'il y a de plus lyrique au dix-septième siècle, c'est la religieuse et savante mélodie des chœurs d'Athalie et d'Esther.

Il suffit de comparer à ces hymnes religieux si doux, si pleins de suavité et d'éruption les froides imitations des Psaumes qu'à laissées l'élève de Boileau et l'imitateur de Racine.

En vain chercherait-on dans ses autres poésies lyriques, quelque mouvement de l'âme. Ses trois livres d'Odes profanes valent encore moins que ses Psaumes.

Rousseau a voulu imiter David. Cette seconde tentative n'a guère mieux réussi que la première. Il est impossible de retrouver dans le poète français ce mélange de naïveté et de magnificence.

Mais si l'on veut des compositions savantes, des vers harmonieux et bien tournés sans s'inquiéter de ce qui fait la première beauté de la poésie la pensée, le sentiment et la vie.

la forme. Il lui manque ce qui fait le fond de la poésie lyrique, l'idée le sentiment et souvent le sujet.

Ses cantates sont le chef-d'œuvre de la poésie vide d'idées et de sentiments.

Il y a dans Lefranc de Pompignan quelques strophes immortelles.

Gilbert mourut avant d'être un grand homme. Son ode sur le Jugement dernier et ses derniers vers d'une sensibilité si douce et si navrante promettaient un poète de génie.

André Chénier a des gémissements d'une exquise délicatesse et des flétrissures brûlantes pour les bourreaux de la révolution.

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

C'est vouloir deux choses qui n'ont pas de sens. Des idées nouvelles, il n'y en a pas. Donner à des idées qu'on prétend nouvelles une forme antique c'est habiller la petite fille comme sa grand-mère.

Je ne fais aucun cas de Le Brun, le Pindare de la Révolution, qui prodiguait à tous les crimes heureux et à tous les nouveaux vainqueurs les chants barbares de sa lyre bizarre et vénale.

Béranger fut le poète du parti libéral et irréligieux, le chanteur populaire des gloires de l'Empire.

Malheureusement il s'est efforcé toute sa vie à faire la guerre aux gouvernements et à la religion et n'a dû une grande part de sa célébrité qu'aux obscurités et aux idées perverses dont il a rempli ses chants.

Ils ont déserté les rangs de la monarchie, mais au milieu de cette foule en délire dont ils se sont faits les rois, ils ont perdu l'aurole divine et la couronne du poète.

Lamartine n'est pas le poète d'une nation ou d'une religion. Il est le poète d'une époque. C'est là le secret de ses succès et de sa gloire.

Sans doute l'Art de Lamartine n'est pas parfait. S'il y a dans ses premières poésies, dans ses Méditations surtout et dans ses Harmonies, d'admirables inspirations chrétiennes, des idées élevées, des sentiments nobles et purs que le christianisme seul a fait germer au cœur de l'homme.

Je ne parle que des trois premiers volumes, qu'on ne s'y trompe pas. Je n'ai jamais assez eu d'esprit de pénitence pour lire les autres poésies de Lamartine.

Victor Hugo est plus lyrique que Lamartine. Son génie est plus simple, plus varié, plus éclatant, plus riche, plus fort et plus sublime.

Je ne parle que des trois premiers volumes, qu'on ne s'y trompe pas. Je n'ai jamais assez eu d'esprit de pénitence pour lire les autres poésies de Lamartine.

Victor Hugo est plus lyrique que Lamartine. Son génie est plus simple, plus varié, plus éclatant, plus riche, plus fort et plus sublime.

au milieu de l'Océan. Aucun n'a chanté avec plus de charme les souvenirs d'enfance, les joies pures et saintes de l'âme, les premières et les plus suaves émotions du cœur.

A côté de ces deux chantes inspirés une voix moins éclatante et moins harmonieuse, mais plus pure et plus chrétienne, chantait des hymnes de foi et d'amour.

Comment se fait-il donc que Turquetly semble inconnu d'un si grand nombre de lecteurs? La raison en est bien simple, c'est qu'il n'a jamais voulu flatter les vices de ses contemporains.

On ne voit généralement dans Turquetly qu'un reflet des qualités et des défauts de Hugo et de Lamartine. C'est une injustice. Je ne dis pas que cette appréciation manque tout à fait de justice; mais elle est incomplète.

X

POÉSIE LYRIQUE CHEZ LES ANGLAIS

La poésie lyrique chez les Anglais n'a été le plus souvent ni nationale, ni religieuse. Elle s'est trop tenue dans l'imitation des formes antiques.

Le premier lyrique qu'ait eu l'Angleterre, c'est Dryden, le poète de la satire et de l'indignation. Son ode sur la musique, Alexander's Feast, est un chef-d'œuvre d'harmonie et de versification.

Au dix-huitième siècle, Thomas Gray se fit une grande renommée poétique par un petit nombre d'odes dont quelques-unes trahissent les dons éminents du génie lyrique.

Coleridge son contemporain prodigua les couleurs d'une imagination riche et profonde. Ses odes souvent pleines de mouvement ont plus de fureur que d'inspiration.

Les poésies de Wordsworth, simples dans l'expression, sont souvent tendres et rêveuses; mais elles ressemblent trop à des dissections de sentiments.

Byron avec un talent original et élevé n'a été qu'un poète de fantaisies et de fort mauvaises fantaisies. Il serait impossible de lui contester une imagination brillante et féconde.

"Ave Maria! sur la terre et les flots cette heure céleste, ô Marie, est la plus digne de toi.

"Ave Maria! Bénie soit cette heure! Bénis soient le temps, le climat, le pays où si souvent j'ai senti dans tout son charme cette heure si belle et si suave descendre sur la terre!

"Ave Maria! c'est l'heure de la prière! Ave Maria! c'est l'heure de l'amour! Ave Maria! O Marie, permets que nous élevions nos regards vers ton Fils et vers toi, Ave Maria! Oh! qu'il est beau ce visage, et ces yeux baissés sous les ailes de la colombe toute-puissante?

Ce n'est pas la seule inspiration catholique de Byron. Mais elle est si rare. Dans l'ensemble il y a peu d'œuvres poétiques aussi bien faites pour flétrir les cœurs et avilir les âmes.

sentiments y règnent partout comme ils ont régné sur toute la vie de cet homme qui avait perdu dans les orgies jus qu'au sentiment de la honte et du remords : l'orgueil, la haine et la volupté. Il a constamment trahi et méprisé tout ce qu'il y a de grand, de noble, de pur dans le cœur humain. Religion, amour, patriotisme, valeur, dévouement, tout lui est un sujet de moquerie, de doute et de mépris.

Childe-Harold, le plus vanté et le moins mauvais de ses grands poèmes, n'est qu'un très-beau portrait d'une fort vilaine figure. C'est la peinture de Byron lui-même, mais d'un Byron idéal qui ne vaut pas de bien tristes réalités. *Childe-Harold* n'est qu'un monstrueux composé d'orgueil et de volupté, un débauché qui ayant perdu de la sensibilité au milieu des plus vils orgies, laisse sa patrie et son foyer trahi, et s'en va en pays étrangers à la chasse de nouvelles émotions.

Les succès éclatants de Lord Byron, l'enthousiasme qui accueillait son nom et ses œuvres, l'empressement des rimeurs à faire du Byron comme ils faisaient du Lamartine, trahissent la honte et la dégradation d'une société où s'effacent avec les dernières lueurs du christianisme, les dernières lumières de l'honneur et de la conscience. Les gens honnêtes n'ont pu que déplore les écarts de cet heureux génie et les hommes de goût déplore ces caprices bizarres et dégoûtants de cynisme et d'orgueil.

Il reste à Byron un mérite, un seul, mais qui suffit à sa renommée, celui du style. Il rend avec vérité tous les mouvements de son esprit et de son cœur. Il eût été grand poète s'il eût été honnête et chrétien. Il a quelques pages remarquables pour le sentiment comme pour l'expression. Malheureusement ces beaux passages sont rares dans Byron, et tel qu'il est, avec son rire diabolique, son orgueil et ses mépris, avec sa tristesse sombre et infernale, il n'est plus qu'un illustre scélérat, un génie brillant, mais dévoyé, perdu sur le chemin de la dégradation et de la mort, au milieu d'une nuit de crimes et de ténèbres, sans autre jour que celui des incendies, sans autre voix que celle du désespoir et de la haine, comme cette nuit dont il a peint l'épouvante et l'infernale horreur.

On pourrait dire des œuvres de Byron ce qu'il a dit de lui-même, « C'est comme une guirlande de lierre qui environne une tour elle en ruine. A l'extérieur, elle est verdoyante et fraîche, mais par dessous détériorée et grisâtre. »

Contemporain de Byron, son rival et son ami, le poète national de l'Irlande, Thomas Moore, composa les chants peut-être les plus harmonieux et les plus doux de la poésie anglaise. Byron avait rempli d'une sombre énergie ses rêves capricieux et bizarres. Son langage mâle et ferme n'est pas surchargé d'ornements. Moore a toujours des grâces un peu molles, une profusion d'images et de couleurs, un luxe orientale et une incomparable harmonie. C'est Lamartine avec la grandeur et le nuage de moins ; avec la précision, la clarté, et souvent la chaleur et la vivacité de plus. L'imagination domine chez lui comme chez le poète français. Ses odes ne sont souvent que de gracieux caprices d'un esprit facile et brillant. Quelquefois elles sont l'écho et la traduction fidèle des souvenirs de sa patrie, l'expression courts, mais vive et animée des sentiments patriotiques, et alors elles sont des chefs-d'œuvres de sensibilité.

C'est dans ses *Mélodies Irlandaises* que Moore a été le plus simple et le plus vrai. C'est là seulement qu'il a été grand poète lyrique, plus grand qu'aucun de sa nation, plus grand qu'aucun de l'Angleterre. Gray n'a pas cette vie puissante. Il n'est jamais poète national et populaire. Sa poésie ne jaillit pas de son cœur ému par une grande passion ou un grand sentiment. Il n'eût pas comme Moore la bonne fortune de trouver autour de lui les poétiques traditions d'une patrie chère et malheureuse. Le rayon inspirateur ne lui vint pas comme au poète Irlandais sur tous les brises des lacs, sur tous les rayons de soleil, de tout s les montagnes, du fond des savanes, du milieu des ruines. Il ne trouvait pas l'inspiration comme Moore dans une nature pittoresque faite pour les grandes émotions de la poésie et dans une histoire dont les gloires passées rendaient plus poignantes encore les douleurs présentes. C'est là ce qui a fait la gloire de Moore. Il a reçu de sa patrie plus encore qu'il ne lui a donné. Poète national de l'Irlande, il a aimé sa patrie. Il était épris de sa gloire ; mais trouvant cette gloire obscurcie par les tristes de son temps, il la chercha dans le passé et trouva les anciennes traditions de l'Irlande et toute son antique grandeur encore vivante dans le cœur de son peuple et dans ses chants populaires. L'Irlande est dans son poète avec son imagination brillante, son esprit facile et charmant, son cœur sensible et tendre, son héroïsme, ses rêveries, ses souvenirs, ses chants, ses gracieuses légendes, sa riche nature. Il n'y manque que sa foi ardente et héroïque. A peine le poète touche-t-il à ce sentiment le plus vif pourtant, le plus fort et le plus beau, celui qui a sauvé la vie de la nationalité Irlandaise et qui fera toujours sa gloire et sa force. A-t-il compris sa faute ! Il est permis d'en douter.

L'Irlande peut encore compter parmi les plus beaux dons que Dieu lui a faits ce génie vraiment poétique qui ne le cède à aucun pour l'éclat de l'imagination, la sensibilité et la tendresse, la merveilleuse richesse de figures et la pureté du langage. Il prit la harpe de sa patrie et lui fit rendre des sons sublimes. Mais comme l'a dit le poète lui-même, c'est la gloire de la lyre autant que la sienne. Il a été seulement le vent qui en passant légèrement sur ses cordes les réveille à la lumière, à la liberté et à l'harmonie. Il fait connaître au monde les chants populaires de sa patrie : mais c'est en traduisant les chants populaires de sa patrie qu'il s'est fait un nom immortel. Sans ses *Mélodies Irlandaises* Moore ne serait qu'un poète délicat et gracieux qui aurait mis toutes les richesses de son imagination et la tendresse de son cœur dans des chants de volupté. Il n'aurait fait qu'amollir les âmes et les énerver comme Byron n'a fait que les souiller et les corrompre. Je voudrais que la postérité oubliât ses odes anacréontiques. Mais l'Irlande chantera toujours ses suaves mélodies que tout le monde connaît.

Entre Byron et Moore s'est placé un illustre poète écossais, Thomas Campbell, l'auteur des *Pleasures of Hope*, de *Exile of Erin*, *The Mariners of England*, *Lochiel's Warning*. Il excelle dans la peinture des grandes émotions de la guerre, comme dans l'expression des sentiments tendres et gracieux de la vie intime. Il n'a pas la prodigieuse richesse de couleurs, l'imagination éblouissante ni la mélodie enchanteresse de Moore : mais son génie est plus visible et plus fort sans pourtant manquer de tendresse. Il n'eût pas non plus l'imagination féconde, sombre et terrible de Byron ; et cependant il a excellé dans les tableaux de terreur. Son goût est plus pur et plus sobre que celui de ses deux rivaux. Le caractère de son talent le rapprocherait peut-être davantage de Gray.

J'aurais aimé à dire un mot de *Tennyson*. Mais cette litanie des poètes lyriques est déjà si longue que je demande la permission de passer outre.

J'aime davantage les poésies d'Adélaïde Procter. Ce ne sont pas le plus souvent que des chants simples et monotones de douleur et de résignation. Quelquefois c'est une prière gracieuse et tendre. C'est toujours une poésie pleine de foi et d'amour. On n'y doit point chercher des élans sublimes et des transports enflammés. Cette poésie n'éblouit jamais les yeux ; mais elle charme les cœurs comme une voix d'ami. Elle sourit comme une fleur qu'on rencontre à une fenêtre, au milieu de l'hiver, quand le ciel est pâle et que la terre est glacée.

A. DE ST. RÉAL.

Montréal, Juillet 1874.

ECLIPSE DE LUNE

Quelqu'un, après avoir observé la dernière éclipse de lune visible dans la nuit du 24 au 25 du mois dernier, écrivait à un de ses amis la lettre suivante qu'on ne lira pas sans intérêt. Nous n'avons voulu rien retrancher de cette lettre qui n'était pas destinée à voir le jour, préférant lui conserver sa forme originale. La voici telle qu'on a bien voulu nous la communiquer :

« Je viens de jouir, pour la première fois de ma vie du spectacle d'une éclipse de lune. J'ai passé la nuit blanche pour cela, mais je vous avoue que je ne regrette pas le sommeil perdu. Le temps a été des plus favorables : pas un nuage dans l'atmosphère, un temps calme et serein, une vraie nuit d'été. Ma chambre de nuit elle-même m'a servi d'observatoire.

De 11 hrs. p. m. à minuit la lune a brillé dans le ciel d'un éclat inaccoutumé. On ne voyait luire à côté d'elle que quelques étoiles de première grandeur, et encore était-ce avec peine que l'on pouvait distinguer Wéga et Altaïre, plongées quelles étaient dans les rayons de l'astre des nuits. Je savais qu'à minuit moins six minutes, la lune allait entrer dans la pénombre, mais ce n'est qu'entre 12 $\frac{1}{2}$ hrs. et 1 hr. que j'ai pu remarquer bien clairement que sa lumière s'affaiblissait. Je remarquai facilement alors l'affaiblissement graduel de sa lumière par les ombres des barreaux de ma fenêtre qui se dessinaient de moins en moins distinctement sur le pavé de ma chambre. On eût dit qu'un nuage de plus en plus épais passait sur le disque de la lune, et cependant le ciel était parfaitement pur ; six minutes environ avant 1 hr. du matin, je vis le disque de la lune s'échancrer dans sa partie occidentale. Je saluai avec enthousiasme pour la première fois les ombres de la terre à 90,000 lieues de distance. La partie obscurcie de la lune fit ressortir davantage l'éclat de la partie encore brillante, et il sembla que la reine des nuits s'illuminaît de nouveaux feux pour lutter contre les ombres qui allaient l'envahir.

« Cependant le voile qui la recouvrait en partie allait s'agrandissant de plus en plus et bientôt elle nous apparut comme à ses quadratures, si à cette phase de la lune on pouvait distinguer la lumière cendrée et si cette lumière cendrée avait une teinte rougeâtre. A partir de ce moment, je remarquai que l'ombre nouvelle qui arrivait sur la lune était plus épaisse que celle qui était déjà parvenue, et quand le bord occidental de l'astre arriva dans l'ombre, la moitié occidentale de son disque parut d'un rouge clair, l'autre moitié d'un rouge sang, et l'on distinguait très-bien la ligne de démarcation entre les deux nuances. Il était alors 2 hrs. 7 minutes du matin. A 2 hrs. 26 m. selon qu'il avait été prédit, la lune se trouvait plongée entièrement dans l'ombre pure de la terre.

« Je croyais alors avoir vu la partie intéressante du phénomène, car je ne m'attendais nullement à voir une éclipse de lune avec disparition complète de l'astre (chose assez rare au dire d'Arago lui-même.) Cependant une heureuse surprise m'était réservée ainsi qu'à mes compagnons de veille. Vers 2 hrs. 35 m. on eût dit qu'une fumée légère se jouait sur le disque rougeâtre de la lune, et en moins de temps qu'il en faut pour le dire la lune s'éclipsa si bien que mes compagnons et moi, nous la perdîmes complètement de vue. Mais elle ne demeura qu'une vingtaine de secondes dans cet état. Cinq minutes plus tard le même phénomène sembla vouloir se reproduire, mais cette fois la lune ne disparut pas entièrement.

« Cette disparition complète, suivant Arago, proviendrait des nuages qui seraient à l'horizon, et même un peu au-dessous de l'horizon durant l'éclipse, et qui intercepterait les rayons réfractés du soleil, auxquels seuls la lune doit sa teinte rougeâtre dans les éclipses totales. Ainsi au lieu des nuages eux-mêmes, ce serait leur ombre qui se projeterait sur la lune, et nous la cacherait. Ce qui tend à confirmer cette explication c'est que 1 h. ou 1 $\frac{1}{2}$ après cette disparition, je vis apparaître des nuages sur presque tous les points de l'horizon.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que depuis longtemps déjà lors de cette disparition de la lune, la voûte céleste était étoilée comme dans les plus belles nuits à l'époque des nouvelles lunes. Non loin de l'astre éclipsé je voyais Orion et le Taureau.

« Grâce aux brillantes étoiles qui entouraient la lune j'ai pu m'assurer que sa disparition n'était pas l'effet d'un nuage passant devant elle. Car ni avant, ni pendant, ni après le phénomène, aucune étoile n'a même pâli autour de la lune. Je m'attendais à ce que la lune reprît son éclat après l'éclipse par la partie qui s'était éclipsée la première, mais je fus fort désappointé en la voyant reprendre sa lumière primitive par le bord nord-est de son disque. Toutefois je me suis expliqué cela par la considération que la lune n'était pas passée par le centre même du cône d'ombre, mais un peu au-dessus. A quatre heures du matin j'allai reprendre mon lit. La lune alors n'était plus éclipsée que de quelques doigts.

L'ACHEVEMENT DE LA COLONNE

La voûte terminée. Hier, une machine à vapeur enlevait en douze minutes à une hauteur de quarante-sept mètres, la colonne d'airain qui recouvre le lanternon et doit supporter la statue. Cette calotte pèse deux mille cinq cents kilogrammes. C'était une opération difficile mais qui a parfaitement réussi. Il n'y a plus qu'à l'ajuster, à achever le bonzage, déjà fait à moitié, et à démolir les échafaudages. Vers la fin du mois, la place Vendôme aura repris son aspect d'autrefois. Il ne manquera que César :

Seul, le jour dans l'azur, et la nuit dans les astres.

Comme dit Victor Hugo.

Quand à la statue, rien n'est encore décidé. Elle a une histoire, cette statue, une histoire qui frise la légende.

(Œuvre de Chaudet, elle fut enlevée en 1815, condamnée à être fondue et à fournir son bronze à la statue de Henri IV. Les ouvriers alors bonapartistes se cotisèrent, et achetèrent du bronze pour remplacer celui qu'ils détournèrent et firent avec ce métal sacré pour eux des petites réductions... Dix de ces statuettes sont encore à l'heure qu'il est dans la jambe gauche du bon Henri. La petite Victoire que l'Empereur tenait à la main échappa toute entière à la brisure et fut retrouvée il y a quelques années.)

En 1832, toujours comme dit Victor Hugo :

A la Colonne veuve, on rendit sa statue !

Mais avec le mauvais goût inhérent à cette époque bourgeoise, on plaça sur ce monument romain le bonhomme à la redingote grise et au petit chapeau de Seurre. Napoléon III voulut restituer à la colonne le César de Chaudet. Il en chargea M. Dumont, qui eut la bonne fortune de pouvoir replacer dans la main de son personnage la petite Victoire de la statue originale.

Quand les communs renversèrent la colonne, l'œuvre de M. Dumont fut brisée en mille morceaux. Tous ont été retrouvés, sauf la statue de Victoire. Mais le modèle complet existe dans l'atelier de l'artiste.

Rien n'est donc plus facile que de refaire cette statuette, et l'on ne comprend pas que, malgré le vote de l'Assemblée, elle ne soit pas refaite. Ce vote dit, en effet que « la colonne sera rétablie dans son état primitif. » Or, l'état primitif comporte la statue de Chaudet. La direction des Beaux-Arts, desobéissant donc à l'Assemblée en ne fournissant pas la reproduction de cette œuvre d'art. Il n'y a pas de politique là-dedans. Avec ou sans statue, la colonne est un monument élevé à Napoléon. Ne pas le rétablir au grand complet, c'est donner quelque peu raison aux communs. M. Charles Blanc pourrait avoir ses m. tifs pour accepter l'idée de cette mutilation, M. de Chennevie serait bien embarrassé de donner les siennes.

Ceci dit, quelques détails sur l'entreprise qui s'achève. Elle a commencé il y a dix-huit mois, et a coûté la somme de deux cent cinquante mille francs. Les soixante-dix mille francs de crédit supplémentaire ne sont affectés qu'au dallage et au pavage de la place, à la réparation des grilles, etc. Tous les travaux ont été traités à forfait avec les entrepreneurs.

Il n'a pas fallu rapporter moins de sept cents morceaux de bronze. Les plaques examinées une à une, ont été rebouchées. Tantôt l'on a remis un nez, un bras ou jambe à un personnage, tantôt on a refait des bonshommes entiers. C'est un travail si exceptionnel qu'il n'existe pas dans l'art ou dans l'industrie de termes précis pour le définir. Toujours est-il que lorsque les plaques ont été placées, il n'y avait plus trace des cassures ni des restitutions.

La colonne toute entière est construite en pierre dure de Saint Maximin. Les plaques n'y adhèrent pas. Elles sont assujetties par des goujons, et s'emboîtent en suivant les courbes en hélice. Pour en enlever une, il faut la briser ou commencer par le haut et tout démonter, compris la pierre. Le bronze employé pour remplacer les morceaux perdus est du métal à canons. Entre le bronze et la pierre, il existe un espace de quelques centimètres.

Le rabouillage de la colonne est l'œuvre d'un architecte aussi artiste qu'érudit, M. Alfred Normand, l'auteur de la maison pompéienne de l'avenue Montaigne. Il en a fait une restitution patiente, conformément au vote de l'Assemblée, et absolument comme s'il s'agissait de reconstruire un édifice curieux de la Grèce ou de Rome. Il a été fort bien secondé par un inspecteur très-soigneux et très-mériteux, M. Caseaux. Les nez, les bras, les jambes et autres morceaux de sculpture sont de M. Victor Thiebaut, la montagne de M. Mauduit et Bachet, la maçonnerie de M. Vernaut et la charpente de M. Dupré.

Bientôt, grâce au concours de tout ce personnel, les gens du monde dégoutés de la vie, qui n'eussent jamais voulu se jeter du haut d'une plate-forme révolutionnaire comme celle du monument de Juillet, pourront reprendre le cours de leurs exercices. Le chapeau de la colonne Vendôme sera rendu le mois prochain aux amateurs de suicide et aux anglais atteints du spleen.—*Figaro.*

NOS GRAVURES

STATUE DE LAMARTINE

Dans le projet de M. Falguières, Lamartine est représenté debout, tête nue, dans un ample vêtement ; son attitude est empreinte d'une certaine mélancolie rêveuse, rendue avec beaucoup de finesse. Il tient à la main ce magique crayon de l'historien avec lequel il a buriné, pendant les dernières années de sa vie, tant de volumes d'histoire.

Sur le socle est déposé le drapeau tricolore que le tribun célébra dans une phrase restée légendaire.

Aucun titre d'ouvrage, aucune date. Le socle lui-même est très peu chargé d'ornements décoratifs.

M. Falguières va se mettre à l'œuvre immédiatement, et la statue de Lamartine pourra être inaugurée à Mâcon au printemps prochain.

PRISONNIERS RÉPUBLICAINS SOIGNÉS PAR LES CARLISTES

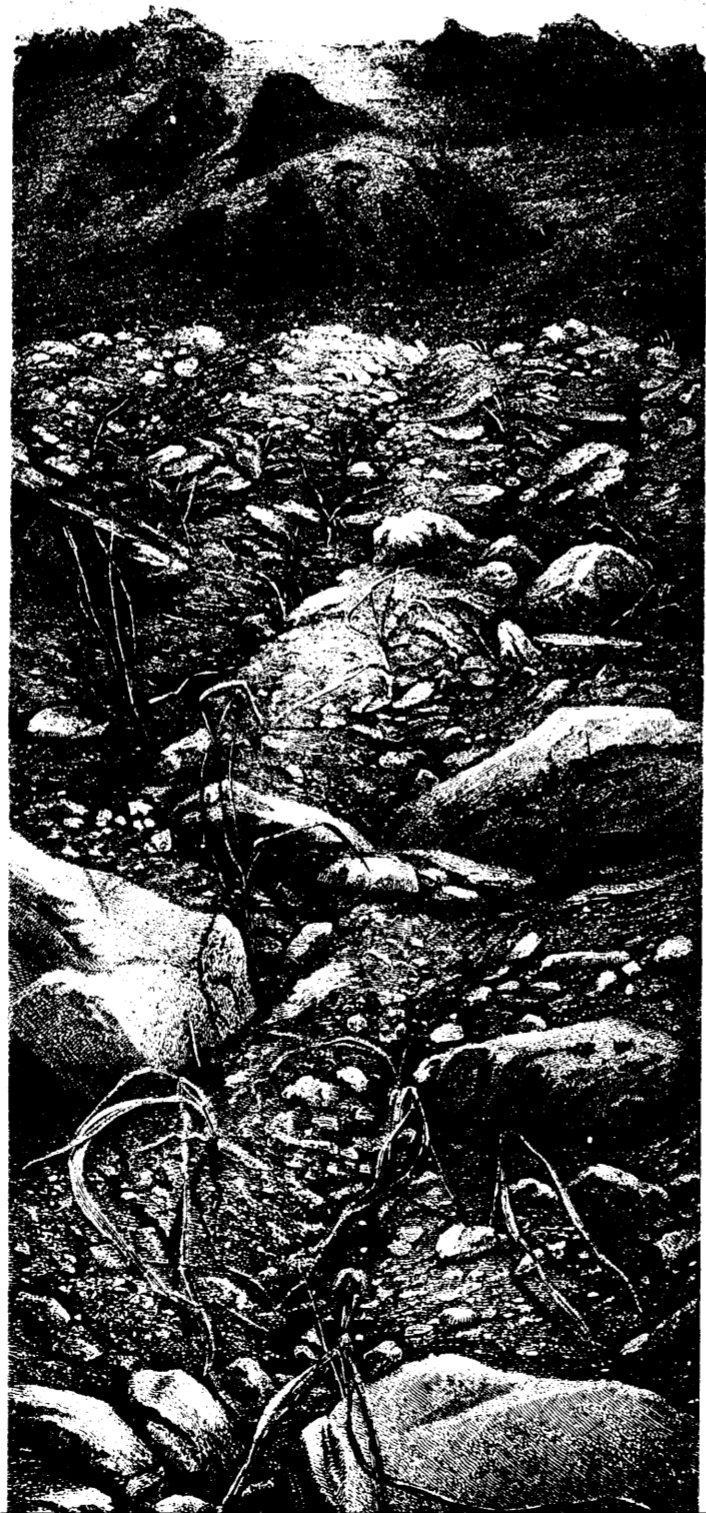
La guerre est souvent très-agréable pour les prisonniers. On dirait que ceux que représente notre gravure sont de cet avis.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie des bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.



STATUE DE LAMARTINE, DESTINÉE A LA VILLE DE MÂCON.—ESQUISSE DE M. FALGUIÈRE, PREMIER PRIX DU CONCOURS.

LA PARABOLE DU SEMEUR.





ESPAGNE : PRISONNIERS RÉPUBLICAINS SOIGNÉS PAR LES CARLISTES.

L'OPINION PUBLIQUE

JEUDI 12 NOVEMBRE 1874

LA SUITE DU PROCES LÉPINE

Les nouvelles du Mani oba nous font marcher de surprise en surprise.

Lorsque Lépine a été traduit devant les tribunaux, on s'est dit ici qu'il ne serait point trouvé coupable, que les jurés ne s'accorderaient jamais : le contraire est arrivé, et Lépine est condamné. Surprise générale.

Deux autres Métis, Naud et Lagimodière, qui faisaient partie du conseil de guerre devant lequel Scott a été condamné à mort, étaient en prison en même temps que Lépine. Le télégraphe, après avoir gardé le silence pendant trois jours, nous annonce tout à coup que Naud a subi son procès, que les jurés n'ont pu s'accorder et que le juge les a congédiés. Deuxième surprise, car la preuve étant la même pour Naud et pour Lépine, pourquoi ce désaccord ?

Le télégraphe redevient muet pendant six jours, puis nous apprend que Lagimodière est libéré, la couronne s'étant désistée de toute poursuite contre lui, à la suite du désaccord des jurés dans le procès Naud, et que ce dernier demeure prisonnier. Troisième surprise, car pourquoi libérer l'un et garder l'autre en prison lorsque tous deux sont accusés du même fait et inculpés au même degré ?

Evidemment nous sommes trop loin du Manitoba pour comprendre ce qui s'y passe. Ce qui nous paraît le plus clair en ce moment, c'est que la condamnation de Lépine a rappelé les Métis au sentiment de la réalité, et qu'ils sont décidés à ne plus céder aux injonctions d'un juge plus ou moins partial.

Le juge Wood faisait partie du cabinet local de l'Ontario, lorsque M. Mackenzie a mis à prix la tête de Riel.

Nous constatons avec plaisir que la presse, en général, d'un bout à l'autre du pays se prononce en faveur de l'amnistie. Voici comment s'exprime le *Montreal Herald* :

“Autant que nous pouvons en juger par le ton de la presse d'Ontario, le sentiment public n'exige aucune vengeance. Il demandait que la suprématie de la loi fût affirmée, mais il tient compte des circonstances qui ont induit le juré à recommander Lépine à la clémence, et il appuie cordialement cette recommandation. La presse réformiste, le *Globe* compris, paraît unanime sur ce point, et puisqu'il est reconnu que la clémence devrait être étendue à tous ceux qui ont pris part au crime que nous discutons, nous croyons que l'on reconnaîtra bientôt qu'il serait sage d'étendre l'acte d'oubli, de le rendre complet et de ne pas continuer une série de procès qui ne peuvent avoir d'autre résultat que de prolonger une pénible agitation.”

Le *Globe* lui-même, qui est la principale cause de toute l'agitation actuelle, revient à de meilleurs sentiments :

“Il reste à Son Excellence le Gouverneur-Général, dit-il, comme représentant de Sa Majesté et premier homme de la Puissance, de dire ce que l'on doit faire de la recommandation à la clémence faite par le Jury. En tout cas, une telle recommandation demande que l'on y prête beaucoup d'attention, dans le cas présent même plutôt que dans un cas ordinaire. Cela forme, sans aucun doute, dans l'esprit du Jury, une partie matérielle du verdict. Le criminel, lui aussi, on ne peut en douter, avait des circonstances atténuantes à plaider. Il n'agissait pas d'après lui-même, mais il était subordonné à Riel, et il y a raison de croire qu'il pensait avoir une ombre de loi pour ce qu'il a fait. Dans ces circonstances, nous ne doutons pas qu'une commutation de la peine ne soit recommandée à Son Excellence. Il a été répandu assez de sang dans une mi-érable querelle, et si la dernière sentence est suffisante pour montrer de quel œil le peuple du Canada regarde le meurtre de Thomas Scott, personne ne s'y opposera.”

Le *Globe* ne demande pas encore l'amnistie, comme on le voit ; il recommande seulement d'accorder à Lépine son pardon. C'est l'amnistie complète et entière qu'il faut, car l'amnistie seule mettra fin au malaise qui règne depuis trop longtemps dans le pays.

O. D.

DE L'INFLUENCE DU VACCIN SUR L'ABONNEMENT

Deux médecins de cette ville ont renvoyé notre journal parce que nous avons publié un article scientifique sur la nature du virus variolique. Ce coup était inattendu et nous trouve sans défense.

Voici le Dr. Crevier qui, armé de son microscope, prétend découvrir dans le vaccin des légions de Bactéries, sorte d'animaux qui ont pour spécialité d'engendrer les maladies quand ils ne campent pas sur des pointes d'é-

guilles. Nous nous empressons d'ouvrir nos colonnes à une dissertation sur le sujet.—Ah ! aient nos deux médecins, ah ! le Dr. Crevier écrit dans l'*Opinion Publique* qu'il a découvert des bactéries dans le pus variolique attendez un peu, que nous le confondions : nous nous désabonnons !

A cela que pouvons-nous répondre ? sinon que s'il faut des précautions pour se garder du *bacterium variolaris* et en général de tous les “terribles vibrioniens,” il en faut aussi beaucoup avec quelques médecins. Il sera reconnu à l'avenir que nous ne sommes pas de simples patients, mais aussi des victimes. C'était l'avis du Dr. Sangrado au moment de mourir.

Quelle chose par-là nous peut être enseignée ?
J'en vois deux : dont l'une est qu'entre nos ennemis
Les plus à craindre sont souvent les plus peints ;
L'autre, qu'aux grands périls tel a pu se soustraire
Qui périt pour la moindre affaire.

Nous souhaitons à ces deux médecins—dont nous ignorons les noms, du reste—d'attraper la picotte et de n'en pas mourir !

NOUVELLES

A Québec, le 2 du courant, il y a eu dans la salle Jacques-Cartier une assemblée composée de près de 3,000 personnes, pour protester contre la condamnation de Lépine et demander une amnistie immédiate.

L'assemblée était présidée par M. Rhéaume. L'hon. M. Thibaudeau, MM. Cauchon, Caron, Pelletier, Fréchette, Amyot, prirent la parole et tous s'engagèrent à demander l'amnistie par tous les moyens possibles et à assurer la mise en liberté de Lépine.

L'opinion publique est vivement excitée ; il n'a pas été question de politique dans cette assemblée, mais tout le monde admet que si l'amnistie n'est pas accordée, les trois ministres français dans le cabinet fédéral auront à résigner.

Les représentants des gouvernements locaux d'Ontario, Québec, Nouvelle Ecosse et Nouveau Brunswick se sont réunis à Ottawa pour discuter la question de l'immigration. Les représentants du gouvernement de Québec étaient les hons. MM. Malhiot et Robertson ; Ontario, l'hon. M. Crooks ; Nouvelle Ecosse, MM. Annand et Smith.

Le 5, à Ottawa, le gouvernement fédéral a eu une conférence avec les délégués envoyés par les provinces pour régler la question de l'immigration ; après une longue discussion les résolutions suivantes ont été adoptées :

L'agent général à Londres devra s'occuper de tous les moyens convenables à adopter pour attirer l'immigration au Canada sans distinction de provinces. Les bureaux des différents agents d'immigration des provinces seront établis à Londres. Les agents employés en Angleterre seront sous le contrôle exclusif du gouvernement fédéral.

Le bureau central fera distribuer des pamphlets établissant les avantages que les différentes provinces offrent à l'immigration, ainsi que les lois de chacune d'elles. Les frais de publication devront être supportés par les différentes provinces.

Mercredi, le 4, a été célébrée aux Trois-Rivières, la fête patronale de M. le Grand-Vicaire Chs. Ol. Caron, Supérieur du “Séminaire St. Joseph des Trois-Rivières.” Le même jour, a eu lieu la bénédiction de la chapelle de ce séminaire.

Le sermon a été prononcé par le Rév. M. Ol. Caron. Il a pris pour texte, ces paroles du Livre de la Sagesse : *Qui erudiant multos, fulgebunt in perpetuas æternitates.* Le savant prédicateur développa cette belle pensée avec toute l'éloquence qu'on lui connaît.

On nous annonce que M. l'abbé Chabert, qui a rouvert ces jours derniers, son Ecole des Beaux Arts, se propose de recueillir des souscriptions pour deux brochures qu'il a préparées, et qui ont pour titre “l'Art du Dessin” et “Du présent et de l'avenir, en Canada, des Beaux Arts, des Arts et Métiers et de l'Industrie.” Ces ouvrages devront servir pour l'enseignement des élèves et seront d'un grand intérêt pour les amateurs. Le but de M. Chabert en publiant ces brochures, est d'activer le mouvement qui se produit en faveur des beaux arts, et d'aider son entreprise. Il compte sur l'encouragement du public et des personnes qui favorisent l'Ecole des Beaux Arts, actuellement sans ressources.

Sous le titre : *L'Épicier de Québec*, on lit dans l'*Événement* :

L'espace nous a fait défaut hier, pour constater le grand succès remporté par cette charmante pièce comique. D'un bout de l'ouvrage à l'autre, le rire le plus homérique et les applaudissements les plus chaleureux n'ont cessé de se faire entendre.

Il faudra de toute nécessité que la pièce soit jouée encore une fois, car un grand nombre de personnes la redemandent à grands cris. L'auteur qui désire garder l'anonyme, est bien connu à Québec, et son début comme auteur dramatique, est un des plus brillants. Son *Épicier de Québec* est agencé de main de maître, les mots heureux et les situations comiques y abondent. Il y a surtout un rôle d'amoureux bafoué d'une originalité remarquable.

On craignait d'abord que la pièce ne fût un peu *croustillante*, mais cette crainte a disparu dès la troisième scène et la morale est sauvée par un dénouement des mieux réussis. Nous engageons fortement M. Maugard, à jouer une seconde fois l'*Épicier de Québec* ; la salle qui était très convenablement garnie, mardi dernier, sera certainement comble à une autre édition.

C'est avec plaisir que nous apprenons l'arrivée de M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, parti depuis quinze mois pour faire des recherches dans les principales bibliothèques d'Europe et copier les documents qui ont rapport à l'histoire de notre pays.

Nous apprenons avec plaisir que M. Napoléon Legendre écrit en ce moment une biographie de Mademoiselle Lajeunesse. La brochure, ornée d'un portrait et d'un autographe, sera prête vers la mi-décembre, c'est-à-dire avant l'époque où l'Albani viendra au pays.

Le *Foyer Canadien* annonce dans son dernier numéro que la situation des affaires aux Etats-Unis ne s'améliorera vraisemblablement pas avant le commencement de l'hiver.

Le même journal nous informe que la manufacture de fer et d'acier de St. Albans est fermée depuis deux semaines. On dit qu'elle ne marchera que la moitié du temps tout l'hiver. Beaucoup d'employés se trouvent ainsi sans ouvrage et dans une situation critique.

Le Rév. F. X. Leblanc, ci-devant vice-supérieur du Collège Masson, s'est embarqué pour l'Europe le 7 novembre.

Ce digne prêtre doit entrer dans l'ordre austère de Chartreux. Il était voué depuis 17 ans à l'œuvre pénible de l'éducation de la jeunesse.

Il emporte avec lui les regrets et l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

ALLEMAGNE

Berlin, 4 Nov.—Le Reichstag a ratifié le traité postal avec le Chili et le Pérou.

Un décret portant la date du 29 octobre, établit la chambre des représentants de l'Alsace et de la Lorraine et fixe ses droits et prérogatives. Elle pourra faire connaître ses vues sur le budget et sur les mesures ne relevant pas directement de la législature impériale. Elle se composera de délégués de chaque district, qui seront élus pour un certain nombre d'années.

L'Empereur se réserve de fixer l'époque et le lieu des séances de cette assemblée.

Berlin, 3.—On rapporte que l'accusateur public va prendre des procédures contre la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et la *Germanie*, pour avoir publié prématurément l'indictement de Kullman. On dit aussi que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* va être en outre citée devant les tribunaux, pour avoir publié la correspondance entre Kerr Von Bulow et le comte Von Arnim.

ESPAGNE

Bayonne, 3 Nov.—Le siège de Irun continue et les carlistes retréussissent chaque jour leur cercle d'investissement. Les républicains ont brûlé la garde du chemin de fer, afin d'empêcher les assiégeants de l'occuper, et ils fortifient Fontarabia pour en faire un endroit de refuge, dans le cas où Irun serait pris.

Santander, 4.—Les non-combattants ont laissé Irun en masse. Plusieurs personnes dans la ville ont été blessées, et dans le fort un soldat a été tué.

Le Gén. Eloi commande les forces des assiégeants.

Don Carlos est aussi présents avec son armée.

Les carlistes ont lancé environ 1,500 projectiles dans Irun.

Santander, 5.—Tous les steamers employés par le gouvernement ont commencé à transporter les troupes à San Sebastian pour secourir Irun. Dix steamers sont employés à cette besogne et chacun portera environ 1,000 hommes.

Une dépêche spéciale d'Irun rapporte que les carlistes font de grandes pertes.

L'armée républicaine du Nord a commencé ses opérations contre les carlistes le 2 courant. Les quartiers généraux ont été transportés à Cenicero.

Le général Lona s'est embarqué ici avec 8 bataillons dans le but de délivrer Irun.

Londres, 5.—Une dépêche de Berlin à la *Pall Mall Gazette* dit qu'il est rapporté dans les cercles diplomatiques que les relations entre le Czar et le Président Serrano ont pris un caractère amical, et qu'il est entendu que la Russie va bientôt reconnaître le gouvernement républicain de l'Espagne.

FRANCE

Paris, 3 Nov.—On rapporte comme certain que la prochaine session de l'Assemblée Nationale, sera ouverte par un message du Président MacMahon, recommandant avec instance l'adoption de lois constitutionnelles et principalement de celles créant une seconde chambre et substituant la votation par arrondissement au système actuel.

Paris, 4.—Plusieurs députés de la Dordogne ont présenté une adresse au Duc de Cazes, ministre des affaires étrangères, pour protester contre l'arrestation d'Aurélien Ier, alias M. de Tonnens, par un vaisseau de guerre de la République Argentine. M. de Tonnens se rendait en Patagonie.

Comme on le sait, M. de Tonnens est un ancien avoué de Périgueux ; il avait réussi à se faire élire roi des Patagons et au moment de son arrestation il revenait de France où il avait été chercher des secours pour son royaume. La République Argentine prétendant avoir droit sur la Patagonie a fait arrêter M. de Tonnens comme usurpateur.

Paris, 5.—On rapporte que le gouvernement a l'intention de lever l'état de siège aussitôt après la réunion de l'Assemblée.

Au printemps, quand les beaux arbres du bord de la Seine et des îles se couvrirent de feuilles, lorsque l'eau du fleuve, redevenue limpide et bleue, plissa sous des brises douces et tièdes, que les mariniers n'eurent plus qu'à se laisser dériver au courant pour porter nonchalamment les amarres, Jean-Pierre se sentit plus tourmenté et plus inquiet qu'aux jours les plus froids et les plus pénibles. Il restait de longues heures dans une hésitation rêveuse, remettant chaque soir au lendemain le grand projet qu'il méditait.

Un matin enfin il se décida.

Après avoir revêtu ses plus beaux habits, il se rendit chez Guilda et lui demanda d'être sa femme. Elle l'accepta comme il s'offrait, avec le parti pris de la passion et de l'attente. Ces deux êtres à demi sauvages, presque hors la loi, comprenaient d'instinct qu'ils devaient s'appartenir l'un à l'autre. Ils s'appartenaient une dot égale, Jean-Pierre ayant gagné deux cents francs pendant l'hiver; mais ils ne songeaient point à cela. Ils pensaient qu'unis de travail, de privations et de bonne volonté, ils seraient toujours assez riches.

Cet humble mariage était destiné à faire du bruit.

Le curé n'y consentit pas sans difficulté. Il n'aurait rien de bon d'elle et de Jean-Pierre, et ne s'en cachait pas. Ce fut un sujet de conversation pour la société de Brémont. On plaisanta quelque peu le président en affectant de croire que ce mariage était son œuvre.

Parmi les habitants du bord de l'eau, ce fut une émotion générale. On savait donc enfin le grand secret de Jean-Pierre. Il était amoureux de la zingara et l'épousait. Ce vagabond orgueilleux et brutal était bien digne de cette fille de grand chemin.

Les fiancés ne se doutaient de rien, ils vivaient dans les joies enfantines de leur amour; mais le jour du mariage, bien qu'ils n'eussent invité personne, il y eut grande affluence à l'église. Ils se virent exposés aux regards curieux et hostiles de tous.

Ils s'en allèrent, la main dans la main, hardiment en apparence, mais le cœur sourdement agité de colère et de haine. Que leur voulait donc cette foule à qui ils n'eussent demandé que de les laisser en paix?

Peu s'en fallut le soir qu'on ne leur donnât un charivari. Les meneurs reculèrent au moment décisif; ils avaient peur de Jean-Pierre.

De fait, pendant que Guilda restait à la maison et s'occupait du ménage, Jean-Pierre devint parmi ses compagnons de travail l'objet de railleries insolentes et mal dissimulées. Il affectait de ne les pas entendre, mais les ressentait vivement. Dans sa droiture de cœur, il ne comprenait point ces insultes qui s'adressaient à sa femme autant et plus qu'à lui. Que reprochait-on à Guilda? D'avoir été une pauvre fille abandonnée et d'avoir rencontré un protecteur? Il s'aperçut bientôt qu'on lui reprochait autre chose. Le nom du président se mêlait à celui de la jeune femme, mais, si Jean-Pierre s'approchait, on se taisait.

Dès lors d'affreux soupçons lui vinrent, que l'affection et les caresses de Guilda ne purent dissiper. Il ne disait rien et vivait dans une irritation farouche qui cherchait l'occasion d'éclater.

Un jour qu'il s'était avancé sans être vu, un des bateleurs mit, en l'apercevant, un doigt sur ses lèvres et grommela :

—Voilà l'honnête mari de la zingara.

Jean-Pierre, pris d'un subit accès de rage, enleva cet homme dans ses bras et le lança violemment sur le sol.

Les camarades du blessé se précipitèrent sur Jean-Pierre, pendant que les femmes jetaient des cris et allaient prévenir le commissaire de police. Celui-ci arrêta Jean-Pierre et le conduisit en prison.

Le président d'Oncières fut bientôt instruit de l'incident, mais comme ce n'était point un méchant homme, il se piqua de générosité et donna l'ordre d'élargir Jean-Pierre.

Malheureusement cette générosité était intempestive, et personne, dans le peuple surtout, ne crut au désintéressement du président.

Les gens du bord de l'eau s'étaient flattés qu'une bonne prison ou qu'une forte amende les vengerait de l'orgueil et des violences de Jean-Pierre. Ils étaient trop frustrés dans leur attente pour ne point se soulever. Ils l'entourèrent donc en nombre à sa sortie de prison, et le poursuivirent de huées, le félicitant ironiquement de sa prompte délivrance.

Jean-Pierre, fou de honte et de douleur, car cette fois il les croyait, courut chez sa femme et la questionna avec toute la brutalité de sa nature et de sa passion.

Guilda demeura impassible. Un étonnement de désespoir et de mépris se peignait seul sur sa figure. La colère de Jean-Pierre s'éteignit dans les larmes. Après avoir menacé la jeune femme, il se tordit à ses pieds en la suppliant de le rassurer. Elle eut pitié de lui et le baisa au front, puis elle l'étreignit fortement avec un indécible transport d'amour et de tristesse.

C'était le soir. La nuit était douce et calme, et la lumière de la lune se glissait sous le feuillage des grands arbres. Jean-Pierre et Guilda sortirent.

Ils avaient besoin d'air et d'espace pour ramener la paix dans leurs âmes si violemment troublées. Tout à coup ils rencontrèrent le président, qui avait dirigé sa promenade de ce côté. M. d'Oncières croyait de bonne foi avoir tout à fait renoncé à Guilda, il fit aux jeunes gens un petit salut et leur sourit paternellement.

Ce fut de sa part une inspiration funeste. Jean-Pierre, mal remis encore de ses soupçons, s'imagina que ce sourire décelait entre sa femme et le président une complicité secrète. Passant, par une subite réaction, de la sécurité à une affreuse certitude, il sentit tout son sang lui refluer au cœur. Pourtant il resta maître de lui. Il y avait chez Jean-Pierre de la nature des sauvages, à qui la vengeance se présente immédiate, tout d'une pièce, implacable, mais enveloppée d'une dissimulation parfaite. Il était près de sa demeure, il y reconduisit Guilda, puis s'élança sur les traces du président.

Le magistrat, qu'il rejoignit aux premières maisons de la ville, regagna paisiblement son hôtel. Jean-Pierre l'y

vit entrer, courut alors à son bateau, où il s'arma d'un aviron cassé, et revint s'embusquer sous le mur du jardin de l'hôtel à une porte qui servait, dit-on, aux sorties clandestines du président. Là il attendit, caché dans l'ombre, se disant que M. d'Oncières sortirait peut-être. Si ce n'était pas ce soir là, ce serait un des jours suivants; il le tuerait donc tôt ou tard à coup sûr. Il s'enfonçait avec une volupté féroce et une sorte d'apaisement dans cette pensée de meurtre.

Vers dix heures il entendit craquer le sable du jardin sous des pas d'homme et se mit en posture. Un instant après, la porte s'ouvrait, et un homme, grand, mince, le chapeau rabattu sur les yeux, s'aventurait avec précaution au dehors. Il avait à peine dépassé l'encadrement de la porte que Jean-Pierre, de son aviron brisé, lui assena un coup terrible sur la tête. L'homme tomba foudroyé sans jeter un cri.

Justement quelques voisins passaient avec ces petites lanternes dont les provinciaux se munissent la nuit. Jean-Pierre les interpella; il voulait voir sa victime. Il se pencha sur le cadavre et fit aussitôt un mouvement de stupeur. L'homme assassiné n'était que le valet de chambre du président.

Les gens qui étaient là, voyant que Jean-Pierre ne bougeait pas, s'emparèrent de lui et appelèrent à l'aide. Le jeune homme pourtant n'opposa aucune résistance et se laissa emmener.

Les assises allaient s'ouvrir; le procès de Jean-Pierre s'y instruisait à la hâte, d'une façon presque sinistre. Les juges et les jurés comprenaient que derrière Baptiste mort le président d'Oncières était vivant et mis en cause. Il semblait qu'on eût écarté d'interroger l'accusé, qui d'ailleurs ne se défendait pas et gardait un redoutable silence. Il ne dit qu'un seul mot, sur lequel on ne le pressa point.

—Il avait manqué son coup, prétendait-il, et se voyait condamné par le sort.

Comme le lieu des assises n'était pas loin de Brémont, un grand nombre de personnes s'y étaient rendues; mais l'assistance était triste, et les gens du bord de l'eau eux-mêmes se taisaient. On devinait que la vraie victime de ce procès était moins celle qui avait succombé que celle qui allait périr. Ce qui surtout glaçait tout le monde, c'était la présence de Guilda dans la salle; elle se tenait dans un coin, debout, muette, dirigeant ses yeux noirs tantôt sur Jean-Pierre avec une tendresse infinie, tantôt sur le jury avec un feu sombre.

Le président d'Oncières dut paraître comme à moitié; ses amis s'alarmèrent, car ils craignaient que quelque incident ne surgit qui pût le compromettre. Du reste le président fut visiblement mal à l'aise et chargé à Jean-Pierre; il sentait que le premier soin de cet homme, acquitté ou libre, fût-ce dans dix ans, serait de le tuer; aussi peut-être avait-il peur et attendait-il avec impatience un verdict de mort.

Jean-Pierre fut enfin condamné.

Quand on donna lecture de la sentence, Guilda, qui jusque là n'avait point articulé une parole, fit deux pas en avant et tendit son poing ferme vers M. d'Oncières.

—Président maudit, s'écria-t-elle, tu recevras ton châtiment!

Elle sortit ensuite sans difficulté. L'émotion et le trouble était si grands qu'on ne songea point à l'arrêter.

Quant à Jean-Pierre, qui ne formait point de pourvoi et que personne ne pressa d'en former, il fut exécuté dans le délai légal.

III

Comme les moindres choses en cette affaire devaient avoir un caractère étrange et que la société de Brémont s'était occupée des derniers instants de Jean-Pierre, on apprit du chef-lieu qu'une jeune femme toute vêtue de noir s'était, à l'instant de l'exécution, approchée de l'échafaud, et avait trempé son mouchoir au sang qui ruisselait à travers les planches. Elle avait ensuite réclamé le corps du condamné et l'avait fait ensevelir.

On se douta bien que c'était Guilda; on en fut certain quand on la vit revenir habillée de deuil, très-pâle et tellement changée qu'elle paraissait vieillie de vingt ans.

Les enfants s'étaient d'abord mis à la suivre en l'appelant, avec le féroce acharnement de leur âge, la femme du guillotiné, mais ils avaient bientôt pris peur quand ses regards haineux et farouches étaient tombés sur eux.

Sans doute toutes les économies de Guilda avaient été consommées dans l'accomplissement de ses pieux devoirs envers son mari, car elle cessa par degrés de rien acheter pour sa nourriture, et ses vêtements devinrent des haillons.

Elle ne demandait pourtant pas l'aumône et vivait dans sa mesure comme dans une tanière. Elle y avait pour seuls commensaux un chat noir et une chouette, et l'on pouvait voir par les chauds rayons du jour des lézards et des crapauds monter familièrement sur le rebord de la fenêtre. Elle avait ainsi autour d'elle tout l'attirail d'une sorcière, et ne tarda point à passer pour telle.

Précisément, avec une obstination singulière, elle se remettait aux pratiques de son enfance et aux opérations cabalistiques qu'elle avait vu faire aux bohémiens. Elle disposait en rond un vieux jeu de cartes ou des grains de maïs, puis appelait un crapaud favori, qui accourait, en coassant, à sa voix, et laissait dans le cercle magique de visqueuses traînées.

Les paysans et les gens du bord de l'eau prirent alors l'habitude de venir la consulter.

Quoique, pour se donner du cœur, ils arrivassent l'insulte et la raillerie à la bouche, Guilda ne les repoussait pas et leur racontait leur passé ou leur prédisait l'avenir.

Toutes les heures cependant ne lui étaient pas bonnes pour cela, il fallait que ce fût au commencement de la nuit; de plus elle avait besoin d'une sorte d'exaltation nerveuse, et s'y préparait par l'immobilité du corps et de la pensée. Quand on lui parlait, on eût dit qu'elle sortait d'un rêve; mais elle lisait couramment alors dans l'esprit de ceux qui la consultaient. Ils éprouvaient en sa présence une terreur toute physique et n'étaient pas bien sûrs de s'appartenir.

Beaucoup lui apportaient leur dime en pièce de mon-

naie ou en nature. Elle prenait ce qui lui était indispensable et rendait le reste.

Passé dix heures, elle ne recevait plus personne; mais sa fenêtre continuait d'être éclairée, tandis que des gémissements et des imprécations sortaient de sa mesure.

Quelques-uns des plus hardis, après l'avoir quittée, étaient revenus sur leurs pas et l'avaient parfois entendue qui disait :

—Les temps sont proches!

Mais le plus souvent les gens attendus s'enfuyaient vite, et prétendaient qu'à ces heures de la nuit la sorcière paraît ses philtres.

Dans la société de Brémont, s'il arrivait qu'on s'entre-tint de Guilda, personne cependant ne s'avisait d'aller voir cette femme du peuple, qui, maintenant maigre, décharnée, n'avait plus, à la place de son ancienne beauté, qu'un aspect effrayant et sauvage. Si par hasard le président était là, on se taisait. On pensait que le nom de cette femme pouvait lui causer une impression désagréable.

L'état de santé de M. d'Oncières préoccupait d'ailleurs la ville et surtout sa famille.

En soirée, à son whist ou pendant une conversation, le président avait de soudaines absences, de légers frissons, s'arrêtait, balbutiait et ne se remettait qu'avec effort. Il se retirait de bonne heure, et sa démarche avec une certaine précipitation. Il changeait beaucoup, disait-on, et, de fait, son œil se creusait, sa haute taille se voûtait de plus en plus, et sa bouche, si fine et si spirituelle jadis, n'avait plus qu'un sourire indéfini.

Dans son intérieur, ces symptômes divers d'une agitation secrète s'accusaient encore plus nettement. Le président ne desserrait point les dents ou parlait vite et beaucoup. Dès que la soirée s'avancait, il s'enfermait dans son cabinet de travail. Quelquefois pourtant on eût dit qu'il hésitait à partir. Il se rasseyait dans son fauteuil, y demeurait quelques instants encore, se levait enfin et jetait sur sa femme et sur son fils un regard de crainte et de regret.

Le jeune d'Oncières, alors âgé de vingt-cinq ans et tout récemment nommé substitut à Brémont, s'inquiétait de l'état de son père, autant en magistrat qu'en bon fils.

Ce jeune homme, très-sérieux d'allures, sans être aussi dévot que sa mère, avait gémé de bonne heure en son intérieur sur les fredaines du président. Peut-être aussi avait-il eu peur qu'il n'en réjaillit sur lui même un mauvais renom et qu'elles ne nuisent à son avancement. L'affaire Jean-Pierre l'avait au plus haut point contristé. Heureusement la position du président était sauve, et la leçon avait dû profiter à ce magistrat prodigue, dont la conduite s'était notablement amendée.

Tranquille à cet égard, le jeune homme ne l'était nullement sur ce que la manière d'être du président avait d'extraordinaire et d'incohérent. Il craignait d'y voir un dérangement d'esprit et ne pouvait se faire illusion sur les progrès très-manifestes d'un malaise physique.

Il aimait au fond son père qui lui avait toujours témoigné de l'affection; mais il avait envers lui des habitudes de respect et de tenue qui l'empêchaient de l'interroger. Il se contentait donc de l'épier et se promettait de saisir le premier moment où le président serait de lui-même enclin à la confiance, ou souffrirait assez pour ne point dissimuler le motif de son trouble.

Un soir que le jeune magistrat, en montant se coucher, passait devant l'appartement de son père, il crut entendre des plaintes étouffées et des soupirs. Il prêta l'oreille, et le bruit lui parvint plus distinct. Le président marchait par la chambre et se lamentait. Le jeune homme n'hésita plus et frappa. Ce fut une voix effrayée qui lui dit : Qui est là?

—C'est moi, mon père, répondit-il.

—Ah! c'est toi; je vais ouvrir.

Le président ouvrit en effet, prit son fils à bras le corps et l'entraîna rapidement vers la cheminée. M. d'Oncières était en robe de chambre, très-pâle, l'œil égaré, les mains tremblantes.

—Tu as bien fait de venir, Alfred, dit-il à son fils.

—Qu'avez-vous donc, mon père?

—J'ai peur, reprit le président à voix basse.

Ses mains tremblaient plus fort, et il promena autour de lui des regards éfarés.

La peur est contagieuse. Le jeune homme se serra contre son père, et tous deux restèrent un moment silencieux.

—Eh bien! fit M. d'Oncières, il y a un mois que cela dure et augmente chaque jour. Ce n'a été d'abord qu'un malaise vague, indéfinissable. A l'heure où je vous quitte d'habitude, ta mère et toi, je me sentais enveloppé de frissons, de terreurs sans cause. Il me semblait que je cessais d'être moi, qu'une personnalité étrangère se mêlait à la mienne. J'écoutais, et je n'entendais rien; j'avais l'esprit tendu et je ne percevais aucun effroi précis contre lequel je pusse me débattre. Je souffrais en quelque sorte dans le vide; puis peu à peu ce sont des douleurs aiguës, très-distinctes chacune, à secousses successives, lancinantes, telles que des piqûres d'aiguilles, que j'ai ressenties. Cela me tombait sur le cœur comme une pluie de traits de feu incessante et acérée. Non, ce n'est pas sur le cœur, je m'exprime mal, c'est sur tout mon système nerveux que s'abattait cette plaie déchirante, partielle et totale à la fois. Cela me paraissait intolérable, et pourtant ce n'était rien auprès de ce qui m'arrive aujourd'hui. Depuis quelques jours, ces tortures préliminaires ont perdu de leur acuité. Elles ne m'étreignent que lentement avec une persistance traitresse. C'est un réseau dont les mailles se resserrent et me font captif; puis, à un moment donné que je sens s'approcher, mais dont je ne peux exactement apprécier la venue, je subis sur tout mon être une attaque soudaine, éternante, implacable, et la force m'échappe en même temps que la raison. Je t'ai dit que j'avais peur, et je ne t'ai dit que trop vrai. Il y a quelque un de tout-puissant qui me hait et me poursuit, et contre qui j'essaie en vain de me défendre et de réagir. Tiens, continua M. d'Oncières avec un soubresaut convulsif, voilà l'instant fatal. Ah! que je souffre, grand Dieu! que je souffre!

A continuer.

DE TOUT UN PEU

UNE NOUVELLE ÉTOILE.—Les journaux parisiens, enrégimentant l'éclatant succès obtenu aux Italiens de Paris par une *prima donna assoluta*, en grand renom, de l'autre côté des Alpes, la Pozzoni.

C'est à elle qu'est échu l'honneur d'être choisie, entre toutes les cantatrices italiennes qui font l'ornement et les délices des théâtres de la Scala de Milan, de la Pergola de Florence, de San Carlo de Naples, pour chanter le principal rôle dans *L'Aida* de Verdi, sur le théâtre du Caire.

Physiquement, c'est une grande et belle jeune femme d'environ vingt-cinq ans, blonde, comme cela se voit assez souvent dans l'Italie septentrionale : elle est née à Venise, dont elle rappelle le type féminin illustré par Titien et Veronèse : *bianco biando e grassotto*. Sous le rapport purement vocal, elle est douée d'un organe d'une grande puissance et d'une remarquable étendue. Comme actrice, il y a manifestement en elle l'étoffe d'une tragédienne *di primo cartello*, avec une tendance peut-être trop marquée à l'exagération de mimique, si commune dans les théâtres d'Italie. Son succès a été complet dans la *Lucrezia*.

M. le maréchal de MacMahon serait, dit-on, à la veille de faire paraître une très-importante brochure, ayant pour titre : *De Châlons à Sedan*.

La brochure, cela va sans dire, paraîtrait sans nom d'auteur.

Le bruit court que Don Carlos a reçu un coup de fusil.

Vérification faite, ce n'était qu'un coup de bourse.

Quand Racan, le célèbre auteur des *Pastorales*, vint à l'Académie française, il se fouilla et ne trouva plus son discours de réception.

Chemin faisant, comme il était venu à pied, il était tombé dans un groupe de chiens affamés et deux levrettes avaient mangé son manuscrit.

C'est pourquoi il ne lut pas de discours. (Voir à ce sujet les *Historiettes* de Taillemant des Réaux, tome 3.)

Dans une ville de bains. La belle madame X... est en train de chanter son grand air.

Un des assistants, bas, à son voisin : — En voilà une dont on peut dire, comme de l'Alboni, qu'elle a avalé un rossignol.

— Oui... mais elle ne l'a pas digéré !

Tout dernièrement un magistrat municipal, en veine de gaieté, fit publier un arrêt écrit à la main et ainsi conçu :

"Celui qui sera maître dans son ménage pendant toute une journée pourra venir réclamer un sac de blé."

Un paysan se présente.

— Ah ! ah ! Jean-Pierre, dit le maire, il paraît que tu mènes ça rondement, mon garçon ?

— Dame, pour ça, oui, monsieur le maire.

Et Jean-Pierre fait de la main un signe plus expressif que la parole.

— Mais, nigaud, pourquoi n'as-tu pas porté un sac plus grand ?

— Oh ! monsieur le maire, cette coquine n'a jamais voulu me permettre d'en prendre un autre.

A propos de l'éclipse qui, l'autre jour, a masqué pour quelques instants l'astre du jour.

C'est à la correctionnelle que la scène se passe :

Le président à l'accusé Gavroche : Votre profession ?

— Noircisseur de verres pour les éclipses !...

— Ce sont-là vos moyens d'existence ?

— Oh ! mon président ! j'ai un bon état, mais il y a tant de morte-saison !.....

A propos des papiers de M. d'Arnim.

Sous les Bourbons de la branche aînée, l'ambacérés, ex-prince-archichancelier de l'empire, passait naturellement pour être détenteur de papiers précieux relatifs au règlement de Napoléon Ier.

A peine avait-il rendu le dernier soupir qu'un officier de justice, suivi d'agents, se présentait pour mettre les scellés sur son cabinet.

La première paperasse que l'on trouva était un petit avis au lecteur, ainsi conçu :

"Que monsieur le magistrat ne se donne pas de peine ; il ne trouvera ici que des papiers insignifiants.

"C...."

En 1838, le prince de Talleyrand étant à la mort du roi Louis-Philippe alla le voir pour causer encore une fois avec lui.

Le monarque allait se retirer.

— Sire, lui dit le moribond, il est inutile de faire faire les perquisitions d'usage ; j'ai tout brûlé.

M. Guizot, quoique d'aspect froid et impassible à la tribune, y dépensait beaucoup de force, parce qu'il appelait "l'action intérieure."

Quand il entra chez lui après une grande séance, il disait aux siens en montrant ses habits :

— Tenez, il y a eu de l'orage à la Chambre.

En effet, ses habits étaient trempés comme s'il eût subi une averse diluvienne. La sueur qui inondait son corps baignait le linge.

Alors il se déshabillait et se mettait au lit. Le lendemain, avant le jour, il se levait, prenait un repas et se mettait au travail.

Le palais de la Légion-d'Honneur est reconstruit ; on s'occupe de relever les autres ruines de la Commune. Il n'y a plus que peu à faire au palais de Justice ; l'Hôtel-de-Ville va sortir de terre. On songe aussi aux palais situés extra-muros, par exemple à Meudon. Si Meudon est rebâti, on y fera un prytanée. Même chose à Saint-Cloud, où l'on se propose, paraît-il, d'établir une grande école d'état-major, projetée depuis deux ans. L'ancienne résidence des rois ne serait donc plus qu'un établissement militaire servant de couronnement aux autres écoles.

Hélas ! nous n'en sommes pas encore là ! Saint-Cloud, brûlé par les prussiens, n'est plus qu'un monceau de débris.

LE NOUVEAU LIVRE DE VICTOR HUGO.—Le *Rapport* vient de commencer la publication d'une œuvre nouvelle de Victor Hugo, qui paraîtra prochainement en volume.

Sous ce titre, *Mes Fils*, le grand poète racontera (avec quel sentiment ému et élevé !) la vie de ces deux jeunes hommes de talent, enlevés sitôt à la littérature et à la démocratie, et dont la mort précipitée a teint de deuil sa vieillesse.

Qu'elle semblait heureuse et bénie la famille du poète aux jours de 1830 ! Comme elle prenait joyeusement possession de la vie ! Quels accents admirables, presque inconnus jusqu'alors elle inspirait à ce génie fort et charmant ! Et, cependant, elle a été frappée coup sur coup, cette aurore s'en est allée peu à peu, et de ces beaux fronts dorés que les *Feuilles d'Automne*, les *Chants du Crépuscule* nous avaient fait connaître et aimer, il ne reste plus à l'illustre poète qu'une fille et deux petits enfants.

En commençant *Mes Fils*, M. Hugo jette un regard sur ce beau printemps de sa vie ; rien n'est plus touchant que les lignes suivantes, qui rappellent ce que le poète a écrit de plus beau et de plus ému, sur les joies et les douleurs du foyer domestique :

"Un homme se marie jeune ; sa femme et lui ont à eux deux trente-sept ans. Après avoir été riche dans son enfance, il est devenu pauvre dans sa jeunesse, il a habité des palais de passage, à présent il est presque dans un grenier. Son père a été un vainqueur de l'Europe et est maintenant un bricard de la Loire. Chute, ruine, pauvreté. Cet homme, qui a vingt ans, trouve cela tout simple, et travaille. Travailler, cela fait qu'on aime ; aimer cela fait qu'on se marie. L'amour et le travail, les deux meilleurs points de départ pour la famille ; il lui en vient une. Le voilà avec des enfants. Il prend au sérieux toute cette aurore. La mère nourrit l'enfant, le père nourrit la mère. Plus de bonheur demande plus de travail. Il passait les jours à la besogne, il y passera les nuits. Qu'est-ce qu'il fait ? peu importe. Un travail quelconque.

"Sa vie est rude, mais douce. Le soir, avant de se mettre à l'œuvre jusqu'à l'aube, il se couche à terre, et les petits montent sur lui, riant, chantant, bégayant, jouant. Ils sont quatre, deux garçons et deux filles.

"Les années passent, les enfants grandissent, l'homme mûrit. Avec le travail, un peu d'aisance lui est venue. Il habite dans de l'ombre et dans de la verdure, aux Champs-Élysées. Il reçoit là des visites de quelques travailleurs pauvres comme lui, d'un vieux chansonnier appelé Béranger, d'un vieux philosophe appelé Lamennais, d'un vieux proscrit appelé Chateaubriand. Il vit dans cette retraite, rêveur, s'imaginant que les Champs-Élysées sont une solitude, destiné pourtant à la vraie solitude plus tard. S'il écoute, il n'entend que des chants. Entre les arbres et l'eau, il y a les oiseaux ; entre les hommes et lui, il y a les enfants."

Depuis quelque temps beaucoup de prêtres s'étaient mis à faire du journalisme ; plusieurs journaux cléricaux de province étaient même rédigés en entier par des ecclésiastiques.

M. Guibert, et après les archevêques de Besançon et de Bordeaux, viennent d'interdire au clergé de leur diocèse d'écrire dans les journaux.

Cette mesure a été prise à la suite des lettres publiées par les abbés Guichetou et Maury, combattant le dogme de l'infaillibilité papale et demandant l'abolition du célibat des prêtres.

Tous deux, du reste, ont été rejointes à Genève l'abbé Maréchal, le successeur de l'ex père Hyacinthe.

L'Angleterre vient de célébrer le quarante-neuvième anniversaire de la création de son premier chemin de fer.

C'est le 27 septembre 1825 que Georges Stephenson conduisit lui-même pour la première fois, de Stockton à Darlington, une locomotive de son invention qu'il nomma *Locomotion*.

La distance de 20 milles [32 kilomètres] fut franchie en cinq heures, ce qui sembla, à l'époque, prodigieusement court.

Les Anglais, qui sont des gens pratiques, constatent que cette machine rapporta à ses

propriétaires le premier dividende de chemin de fer. Il était de 2 1/2 par 100.

Cette machine pesait huit tonnes et n'était munie que d'un seul tube [les locomotives modernes possèdent jusqu'à cent tubes]. *Locomotion* marcha vaillamment pendant trente années. Après ce laps de temps elle fut reléguée à Crook, où elle servit de machine à pomper jusqu'en 1857. Elle fut alors réparée, remise dans son état primitif et placée sur un piédestal, à la station de Darlington, où l'on peut la voir actuellement.

Le successeur de Stephenson fut Timothée Hackworth. Sa locomotive, *Royal George*, était montée sur six roues de quatre pieds dix pouces de diamètre. Elle avait un double tube à échappement, avec un générateur plus perfectionné que celui de *Locomotion*. Elle faisait neuf milles (quatorze kilomètres) à l'heure, ce qui dénotait déjà une supériorité réelle.

M. Vuillot, le rédacteur en chef de *l'Univers* est en ce moment très-gravement malade.

J. J. Weiss a publié dans *Paris Journal* une étude intéressante sur M. Guizot. Nous en citons la conclusion :

Trois traits se détachent en M. Guizot qui, parmi les hommes d'Etat de son temps, le mettent hors de pair : il a eu une doctrine, adoptée à un moment de l'histoire ; il en a tiré ce qu'elle comportait pour son pays de prospérité, de liberté, d'ordre, de justesse et de force ; on ne lui a opposé, à l'époque où il a fourni sa carrière, aucun autre plan de politique qui vailât manifestement mieux que le sien. Que veut-on de plus ? à moins qu'on n'exige un premier consul ou un Henri IV, un Frédéric II ou un Bismarck, ce que le monde ne fournit pas tous les jours.

Les événements qui ont suivi la chute de M. Guizot ne sont pas faits pour le diminuer au profit de ses anciens rivaux ni pour jeter de l'ombre sur la part de gloire qu'il s'est acquise. On ne lui trouvait pas un libéralisme assez ample ! Il s'est montré en tout cas un peu plus ferme en ses maximes de liberté que ceux de ses adversaires que nous avons vus briser des presses au 13 juin, rédiger en 1852 la loi du 17 février, révoquer la censure administrative sous la forme de l'avertissement et de l'autorisation préalable, élever au rang d'institution fondamentale l'état de siège perpétuel et universel. Il avait trop sacrifié à la paix ! Les républicains qui le poursuivirent en 1840 d'invectives meurtrières, pour avoir laissé écraser Méhémet-Ali à sept cents lieues de nous, les républicains sont devenus à leur tour, en 1848, les maîtres du gouvernement ; et qu'ont-ils fait, dans une situation européenne beaucoup plus propice aux revendications armées de notre part que ne l'étaient celle de 1830 et celle de 1840 ? Ils ont continué son système de paix ; ils ont laissé écraser Charles-Albert sur nos frontières, à portée de notre main. Il avait défendu avec une obstination invincible l'alliance anglaise ! Napoléon III a paru ; c'est l'alliance anglaise qu'il a d'abord demandé la force ; il lui doit la plus belle page de son règne, l'une des plus belles de nos annales. Il avait enfin pratiqué fidèlement l'ancienne politique d'équilibre, de préférence à la politique naissante des nationalités ! On a eu après lui d'autres principes ; ils ont porté leurs conséquences extrêmes ; le drapeau allemand flotte sur la ville impériale de Metz et sur la cité germanique de Strasbourg. M. Guizot a suivi tous ces événements du fond de sa retraite, mais sans se permettre d'en tirer lui-même la justification qu'ils lui apportaient.

Il avait trop d'orgueil pour daigner confondre sous leurs contradictions ses ennemis d'autrefois ; il avait trop de patriotisme pour que l'épouvantable catastrophe de 1870 et 1871 laissât place dans son âme à un autre sentiment que celui d'une amère douleur. Nous ne sommes pas tenu pour lui à la même réserve, et ce nous pouvons dire que, durant la dernière partie de son existence, il a assisté à la longue démonstration par l'absurde de la sagesse de sa politique. *Wer lebt hat Recht !* dit un proverbe allemand dont on apprend à goûter la saveur lorsqu'une fois on s'est résigné à vivre et à vieillir. Tombé du pouvoir au milieu des malédictions populaires, M. Guizot a vécu, et il a été vengé. J.-J. WEISS.

Un nouveau miracle, dont une lettre particulière nous apporte le récit, s'est produit à Lourdes, le 8 septembre, jour du grand pèlerinage, et qui a eu pour témoin plus de dix mille personnes.

C'est un témoin oculaire qui parle :

"La sœur de sous-chef de gare de Tarbes, mademoiselle Cavaignac, habitant Bordeaux, avec sa famille, était venue à Lourdes pour être guérie, par l'intercession de la très sainte Vierge, d'une cruelle maladie contre laquelle tous les secours de la science avaient été impuissants.

"Cette jeune personne a cinq frères, dont un médecin, et tous plus ou moins libres penseurs. Ceux-ci, particulièrement le docteur, étaient convaincus, en voyant partir leur sœur dans un état désespéré, qu'elle n'en reviendrait pas.

"La pauvre malade est portée à la grotte, et à peine a-t-elle touché l'eau de la source bénie, qu'elle se relève et s'écrie rayonnante de bonheur et de reconnaissance : "Je suis guérie !" Et, en effet, elle avait reconstruit toutes ses forces et toute la liberté de ses mouvements.

"Une immense acclamation d'enthousiasme accueille ce miracle dont la nouvelle est aussitôt transmise par le télégraphe à la famille.

"Le frère médecin, le plus incrédule de tous, accourt en grande hâte, et à l'aspect de sa sœur en pleine santé il est bouleversé, terrassé comme St. Paul sur le chemin de Damas. Pareil à Thomas, il a cru parce qu'il a vu ! Sa conversation soudaine a été si sincère et si complète, qu'il a manifesté le désir d'entrer dans les Ordres.

"Que vont dire messieurs les libres penseurs de ce double miracle : la guérison de la sœur dans son corps et la guérison du frère dans son âme ? Pourront-ils et oseront-ils nier que le doigt de Dieu est là ?

PRÉSENTS DU JOUR DE L'AN.

L. A. LAPOINTE.
Chapelier-Manchonier,
53 RUE ST. JEAN,
(Près la Porte.)
QUEBEC.

Les personnes qui désirent faire de magnifiques présents du jour de l'an peuvent aller visiter l'établissement de M. L. A. LAPOINTE. Messieurs les membres du Clergé sont spécialement engagés à faire une visite ; ils trouveront des Casques de Loure, Mouton de Perse, Loure piquée et naturelle, Mitaines et Gants de Pelletterie en tous genres, dans le dernier goût et le mieux fini. Manteaux, Colletteries, Manchons pour Dames et enfants.

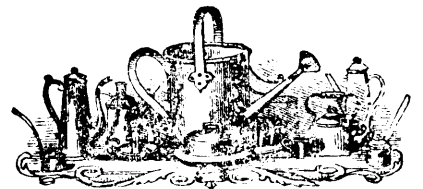
5-46-4-7.

INSTITUT TÉLÉGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE.

Des classes de jour et du soir ont été rouvertes le 12 courant. Les Dames et Messieurs qui désirent se qualifier comme Opérateurs Télégraphiques voudront bien s'adresser, personnellement ou par lettre, au No. 75, Rue St. Jacques, Montréal.

En conséquence de l'ouverture de plusieurs lignes de chemins de fer, les Opérateurs Télégraphiques seront en grande demande au printemps.

5-46-8-11.



VITAL GRENIER.

FERBLANTIER, PLOMBIER, COUVREUR
POSEUR DE TUYAUX A GAZ APPAREILS ET FOURNAISES A VAPEUR.

268, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Tousjours en mains un assortiment considérable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glacières, Poêles de Cuisine et de Passage. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix.

5-45-13.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT. - - \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS : — HON. JOHN YOUNG, Président. J. F. SINCENNES, Vice-Président.
ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P.
JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON.
Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON. Gérant Général, ALFRED PERRY.
Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS : — BANQUE DE MONTREAL.

BANQUE DU PEUPLE.

5-46-52-1